



Mission Locale

DU BLAISOIS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



2021

Nous avons dû affronter une seconde et espérons-le, dernière année, sous la contrainte de la pandémie. Les aménagements et les capacités d'adaptation développées au cours de l'année 2020 nous ont néanmoins permis de faire face dans de bien meilleures conditions.

Avec 1226 jeunes nouvellement inscrits et 2879 jeunes accompagnés, l'activité de la Mission Locale atteint même son plus haut niveau depuis sa création il y a plus de 30 ans.

Ce résultat est à mettre en lien avec les actions menées en matière de repérage des jeunes dits invisibles dans le cadre du projet Blais'Watch que la Mission Locale pilote. Ce projet nous permet d'expérimenter de nouvelles modalités de rencontre avec notre public, leurs familles et l'ensemble des acteurs relais qui permettent d'entrer en contact avec des jeunes qui ne viennent pas spontanément vers nous. Cette évolution de nos pratiques et de nos postures apparaît de plus en plus nécessaire dans un contexte où l'indifférence, et parfois la défiance, du public à l'égard des institutions les éloignent de nous. C'est particulièrement le cas des jeunes confrontés à des difficultés d'insertion, au moment où les premières études menées montrent que la pandémie a largement aggravé les phénomènes d'isolement social et de souffrance psychologique.

Je souhaite donc remercier et féliciter toute l'équipe de la Mission Locale pour le travail remarquable réalisé en 2021 qui a, une nouvelle fois, permis à des centaines de jeunes de prendre confiance en eux, de prendre conscience de leur valeur, et de (re) trouver le chemin de la formation et du travail.

La reprise économique est là, la Mission Locale se mobilise pour faire coïncider les projets et aspirations des jeunes avec les besoins des employeurs. Notre action à ce titre porte sur plusieurs leviers :

la formation, la mobilité, les savoirs-être des publics mais aussi la sensibilisation des employeurs à l'importance de l'accueil, de l'accompagnement et de la reconnaissance du travail des jeunes.

De nouveaux chantiers importants nous attendent en 2022 : l'ouverture d'un nouveau site de la Mission Locale Place Lorjou, au sein des Quartiers Prioritaires de la Ville, et surtout la mise en place du Contrat d'Engagement Jeunes qui succède à la Garantie Jeunes. On ne peut que regretter l'arrêt brutal de cette dernière et s'interroger sur cette « logique » qui conduit parfois à supprimer les dispositifs dès lors qu'ils ont fait la preuve de leur efficacité (comme en leur temps les emplois d'avenir). La Mission locale a souvent fait la preuve de sa capacité d'adaptation et elle mettra une nouvelle fois tout en œuvre pour réussir le déploiement du Contrat d'Engagement Jeunes, mais nous ne pouvons pas ne pas alerter ici nos partenaires de l'Etat sur les risques encourus.

La part d'énergie mobilisée pour adapter nos organisations à ces évolutions permanentes serait tellement mieux employée si elle pouvait être consacrée aux jeunes. Au sein des missions locales comme dans d'autres secteurs d'activité, des changements trop fréquents et dont la pertinence est loin d'être toujours évidente, s'accompagnent pour les équipes comme pour les directions des structures, d'un niveau de stress et d'incertitude qui atteignent de plus en plus gravement le sens, l'autonomie et le bien-être au travail.

En 2022, il est plus que jamais nécessaire que la puissance publique se donne les moyens de faire appel à l'expérience des jeunes et des professionnels pour contribuer à l'élaboration de politiques publiques stables et adaptées aux besoins,

Ozgur ESKI

Président de la Mission Locale du Blaisois



- P4 à 11 **Accueil et suivi des jeunes**
- P12 à 43 **L'approche globale**
- P44 à 53 **Les dispositifs d'accompagnement**
- P54 à 62 **La vie de la structure**
- P63 à 74 **Bilan financier**
- P75 **Nos financeurs**

SOMMAIRE

Accueil et suivi des jeunes

L'accueil des jeunes

L'équipe « accueil » est coordonnée par Jessie DULOT, directrice adjointe et se compose de 5 chargées d'accueil :

- Sabine BROSSE
- Nathalie HERLET
- Marion DREVET
- Lina MAHRAOUI (site Mirabeau)
- Chaïma GHOMID (site Lorjou à partir d'avril 2022)

Afin de garantir notre qualité d'écoute auprès des jeunes, l'accueil physique du public et la gestion du standard sont dissociés sur notre site principal Avenue de Vendôme. Les 3 chargées d'accueil répartissent donc leur temps sur 3 postes en alternance sur la semaine :

- L'administratif
- L'accueil téléphonique
- L'accueil physique mutualisé

La gestion administrative des dossiers :

En plus de leur mission d'accueil, les chargées d'accueil ont chacune des références administratives à gérer, telles que le PACEA, le RSA, les contrats aidés, l'IAE et la mobilité. **Nathalie GOURDAUX**, assistante administrative se charge notamment du suivi administratif du PPAE, des PMSMP, FAJD, des relances, de la mise à jour des dossiers des jeunes.



Depuis novembre 2020 « la station-service » permet, en collaboration avec le Bureau Information Jeunesse, d'accueillir le public sans rendez-vous au sein de notre espace d'accueil. Cet accueil est assuré chaque matin par une chargée d'accueil et un conseiller de la Mission Locale selon un planning de rotation hebdomadaire. L'après-midi, une animatrice jeunesse du BIJ renforce ce binôme. Sur l'espace « station-service », les conseillers reçoivent les jeunes sans rendez-vous, quelle que soit leur demande et leur proposent des solutions.

L'objectif est d'améliorer la qualité de notre accueil en proposant une prise en compte immédiate des demandes exprimées par les jeunes. Il s'agit en même temps de conserver un cadre cohérent : l'accueil immédiat n'est pas destiné à répondre à tous les besoins et n'a en aucun cas vocation à remplacer le travail d'accompagnement personnalisé réalisé par le conseiller référent de chaque jeune. Cette évolution s'inscrit également dans la mise en place du Service Public Régional de l'Orientation car elle permet de proposer un accueil physique individualisé correspondant au premier niveau du Conseil en Evolution Professionnel.



La Mission Locale est ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Un nouveau site d'accueil dans les QPV

En décembre 2020, nous avons ouvert un nouveau site 16 rue Mirabeau, situé au cœur des Quartiers Prioritaires de la Ville de Blois et à deux pas du centre social Mirabeau. Cet espace localisé au rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitation, se compose de 3 bureaux et d'un espace d'accueil équipé de 5 PC à destination du public.

L'équipe chargée d'animer cet espace se compose de 4 salariés de la Mission Locale :

- **Lina MAHRAOUI** – chargée d'accueil
- **Hanane HABIBI** – conseillère
- **Alain GOURMELON** – conseiller
- **Zeliha UZUNOGLU** – conseillère Garantie Jeunes / Contrat Engagement Jeune



Ce lieu permet d'accueillir avec et sans rendez-vous le public jeune, de proposer une offre de service variée (outils de recherche d'emploi, accompagnement social et professionnel) ainsi qu'un accompagnement renforcé avec la Garantie Jeunes et en 2022 le Contrat Engagement Jeunes. Pour l'année 2021, l'activité sur notre site Mirabeau s'est caractérisée par :

- **164 jeunes en premier accueil** (nouveaux inscrits)
- **281 jeunes accompagnés** (nouveaux inscrits + jeunes déjà connus les années précédentes vus en 2021). Parmi eux 159 ont bénéficié d'un PACEA et 61 d'une entrée sur le dispositif Garantie Jeunes.
- **1504 entretiens individuels** réalisés avec ces jeunes auxquels ont été faites 10418 propositions (emploi, formation, logement, citoyenneté, projet professionnel, mobilité...)
- **410 entrées en situations** au bénéfice de ces jeunes (immersion en entreprise, formation, alternance, emploi, service civique).

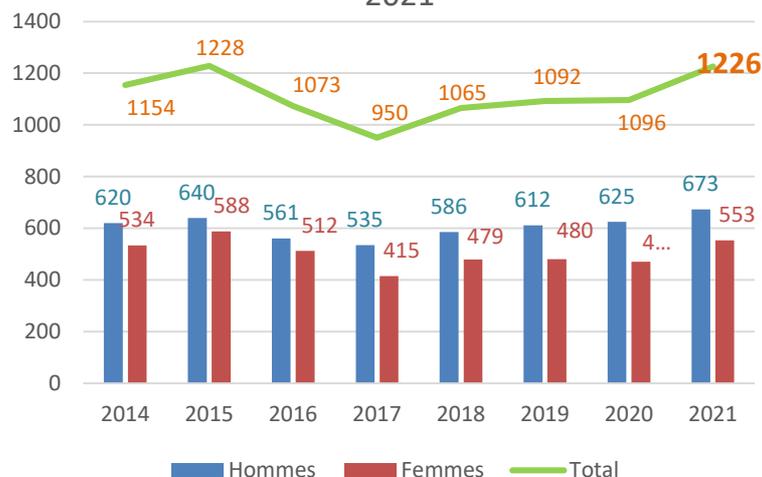
Accueil et suivi des jeunes



La Mission Locale accueille, oriente, informe, conseille, accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, diplômés ou non.

En **2021**, le nombre de jeunes accueillis pour la première fois à la Mission Locale a augmenté de manière significative, représentant **1226 nouveaux inscrits (+12%)**. Cette évolution est principalement le fruit de la mise en œuvre du projet **Blais'watch** concernant le repérage et l'accompagnement des jeunes Invisibles. Ces derniers sont ceux qui, n'étant ni en formation ni en emploi, ne sont pas non plus en contact avec une structure d'accompagnement socio professionnelle. Ces jeunes « hors radar », sont plusieurs centaines de milliers à l'échelle nationale et représentent un enjeu essentiel pour le réseau des missions locales.

Evolution des premiers accueils 2014-2021



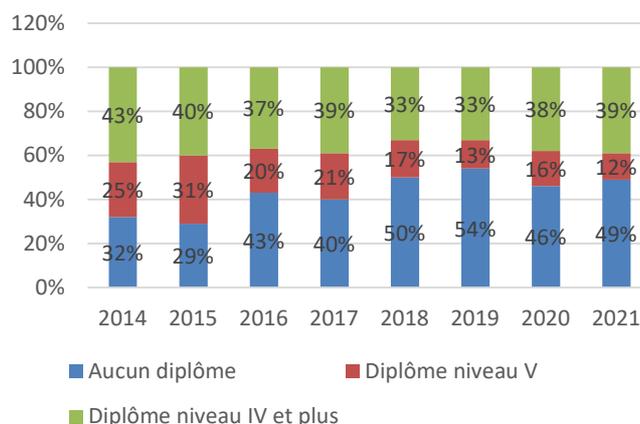
Part des mineurs parmi les premiers accueils



Après une baisse significative en 2020, la part des mineurs inscrits pour la première fois en mission locale remonte fortement pour atteindre un niveau sans précédent à 26,5%. On peut penser que la situation particulière de 2020 a reporté ou masqué la sortie du système scolaire et le repérage par la mission locale d'une partie de ces jeunes dont la situation s'est révélée en 2021.

La part des jeunes non diplômés à l'inscription en Mission Locale repart également à la hausse, c'est également le cas des jeunes ayant validé un niveau Bac ou plus. La part des jeunes de niveau V (CAP-BEP) n'a jamais été aussi faible. Ce phénomène pourrait s'expliquer par un décrochage accru des jeunes inscrits dans des parcours en lycée qui ne parviendraient pas à obtenir le bac sans pour autant avoir pu valider un diplôme de niveau V.

Niveau de formation au premier accueil



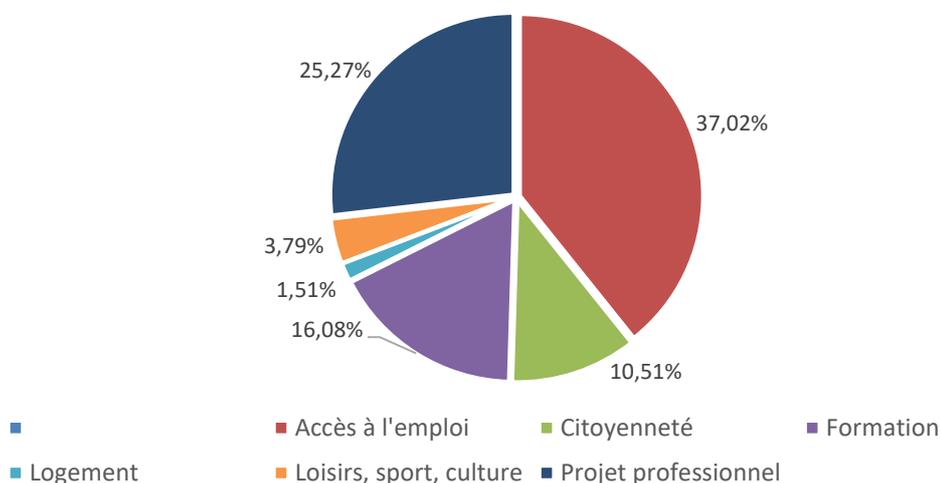
Evolution des jeunes accompagnés 2015-2021



Concernant les jeunes accompagnés par la mission locale, c'est-à-dire les jeunes qui ont été rencontrés au moins une fois physiquement par l'équipe au cours de l'année, nous enregistrons également une hausse de l'activité avec 2881 jeunes accompagnés. Il s'agit de la plus forte activité jamais réalisée par la Mission Locale.

Près de 14000 entretiens individuels ont été réalisés au cours de l'année, ainsi que plus de 10000 participations à des ateliers collectifs, le nombre moyen d'évènements physiques (individuel + collectif) par jeune passe de 5,9 en 2020 à 9,5 en 2021 (il était de 7 en 2019). Notre activité est donc marquée par une forte intensification du suivi : entre 2019 et 2021, le nombre de contacts physiques (individuels + collectifs) progresse quatre fois plus vite (+43%) que le nombre de jeunes accompagnés qui en bénéficie (+10%).

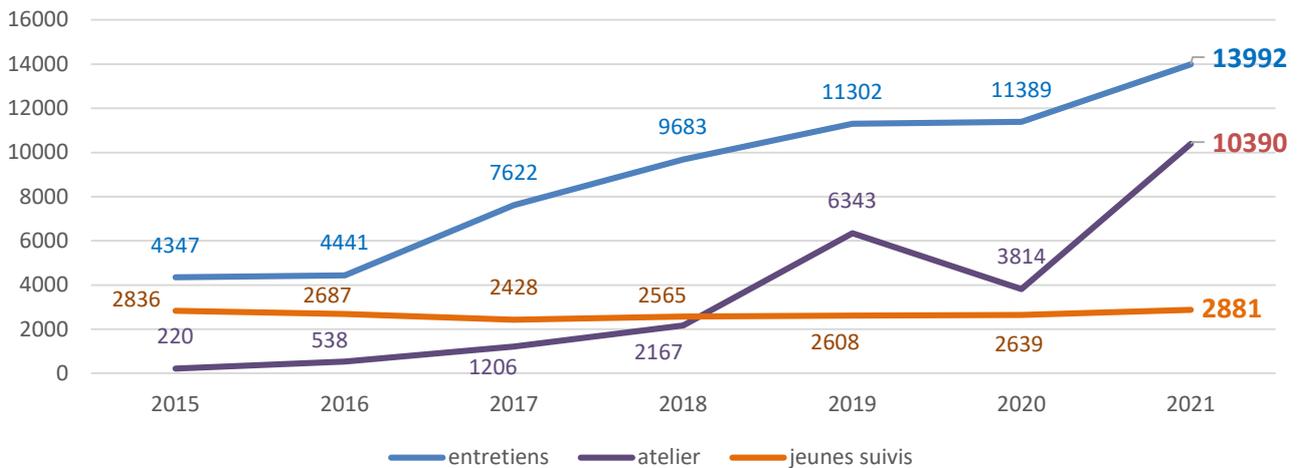
Répartition thématique des propositions



Près de 52 000 propositions ont été faites aux jeunes suivis au cours de l'année. Les propositions concernant le projet professionnel, la formation et l'emploi représentent près de 80%

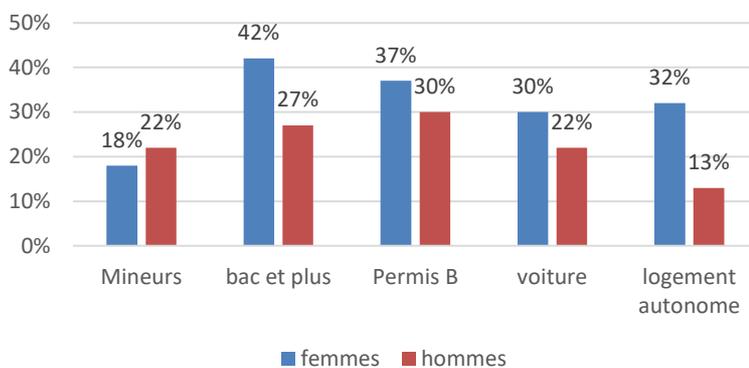
Cette évolution provient notamment de la montée en charge du nombre de jeunes accompagnés dans le cadre de la Garantie Jeunes et répond à la dégradation de la situation psycho-sociale et des indicateurs d'autonomie de notre public qui appelle un accompagnement plus intensif. Parmi ces indicateurs on trouve l'augmentation de la part des mineurs, (qui signale un niveau préoccupant des sorties précoces du système scolaire), de la part des jeunes qui ne possèdent pas le permis de conduire (ils étaient 63,3% en 2020 et sont 66,9% en 2021), de celle des jeunes non-inscrits à Pôle Emploi (qui passe de 32,8% à 37,3%), ou encore de la part des jeunes non diplômés (qui passe de 47,2% à 48,6%). Il nous faut toutefois rester prudents quant à la causalité de ces évolutions qui peuvent résulter autant de notre meilleure capacité à repérer les jeunes les plus en difficultés, que d'une dégradation générale de la situation.

Les jeunes suivis et leur activité 2015-2021



Il est néanmoins et malheureusement un champ sur lequel cette dégradation générale semble établie, c'est celle de la santé mentale des jeunes. Même si elle est délicate à mesurer statistiquement, les remontées des conseiller-e-s sont concordantes à ce sujet. Les jeunes reçus sont de plus en plus porteurs de fragilités psychologiques et sociales. La situation déjà préoccupante lors des années précédentes a été aggravée par la crise sanitaire dont les conséquences psycho sociales sont montées en puissance en 2021 et risquent fort de marquer durablement notre public et la jeunesse de manière plus générale. Il est nécessaire que cette problématique soit inscrite de manière beaucoup plus forte qu'elle ne l'est actuellement dans la politique publique en direction de la jeunesse.

Indicateurs d'autonomie par genre



Enfin il est important de noter une différence très nette entre la situation des jeunes femmes et celle des jeunes hommes :

Les jeunes femmes que nous accompagnons sont plus âgées, plus qualifiées et plus mobiles que leurs cogénérationnaires masculins. Cet écart se retrouve dans une moindre mesure en matière de dynamique de parcours les jeunes femmes représentent 44 % des jeunes accompagnés mais 47% des entrées en situation activité en 2021.

Le projet BLAIS'WATCH

La Mission Locale du blaisois a répondu à l'appel à projet lancé par la DIRECCTE en 2019, en partenariat avec le Bureau Information Jeunesse, Cap Emploi, l'association Quartiers Proximité, la Maison de Bégon et l'auto-école Top Permis, partenaires devenus les membres du consortium du projet. L'objectif est de repérer et mobiliser les publics dits « invisibles » et en priorité les plus jeunes d'entre eux.

Référent : Farid HADAK

A l'heure où de nombreux services à la population disparaissent en secteur rural, nous sommes convaincus qu'il est essentiel d'aller à la rencontre des jeunes habitants et de leurs familles dans leur environnement immédiat pour leur permettre de s'approprier les outils et les opportunités d'insertion qui leur sont destinés. Afin de proposer une réponse adaptée aux besoins des publics et des territoires, un travail de diagnostic a été mené en amont, notamment avec l'observatoire de l'Economie et des territoires du Loir et Cher mais également en croisant des indicateurs de fragilité sociale avec des indicateurs de nombres potentiels de jeunes « invisibles ». C'est ainsi que les territoires du Mérois et du Controis sont méritent particulièrement notre attention dans les actions menées.

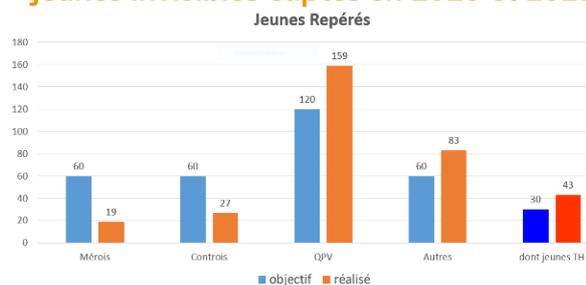
La candidature de la Mission Locale a été retenue par les services du Ministère de l'Emploi (DREETS) pour déployer un plan d'action dédié au repérage et à la mobilisation des jeunes « invisibles » âgés de 16 à 29 ans. Ces derniers, n'étant ni scolarisés, ni en emploi, ne sont pas non plus en relation avec les organismes qui, comme le nôtre, ont vocation à les accompagner vers l'autonomie. Ils peuvent alors être exposés à un fort risque d'isolement et de précarité sociale. Les jeunes bénéficiant d'une reconnaissance de leur handicap ou pouvant en bénéficier sont également une cible prioritaire de nos actions. Notre objectif est donc de les rencontrer au plus près de leur lieu de vie (espace public, associations, clubs sportifs...) pour les mobiliser et leur permettre d'intégrer un parcours d'accompagnement socio-professionnel avec nos services.



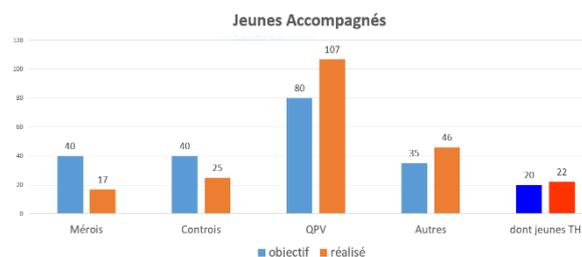
Les actions de repérage

- Partenariat avec le Centre du Service National (suite à la Journée Défense Citoyenneté)
- La boussole des jeunes
- Sourcing via le dispositif du Service Civique
- Les promeneurs du Net
- Sensibilisation des usagers de la CAF et de la MSA via leurs canaux de communication
- La Station-Service (accueil commun entre le Bureau Information jeunesse et la Mission Locale)
- Repérage des jeunes en QPV
- Repérage des jeunes en zone rurale
- Repérage des jeunes bénéficiant ou relevant d'une reconnaissance de leur handicap

Jeunes invisibles captés en 2020 et 2021



Total : 288 jeunes repérés sur un objectif initial de 330



Total : 195 jeunes repérés sur un objectif initial de 215

La candidature de la Mission Locale du Blaisois a été retenue pour la prolongation du projet jusqu'en juin 2023

Les permanences



Mission Locale

DU BLAISOIS

12 PERMANENCES*
DANS LE LOIR-ET-CHER

15 LIEUX
D'ACCUEIL

Siège de la Mission Locale du Blaisois

15 avenue de Vendôme – 41000 Blois
02 54 52 40 40

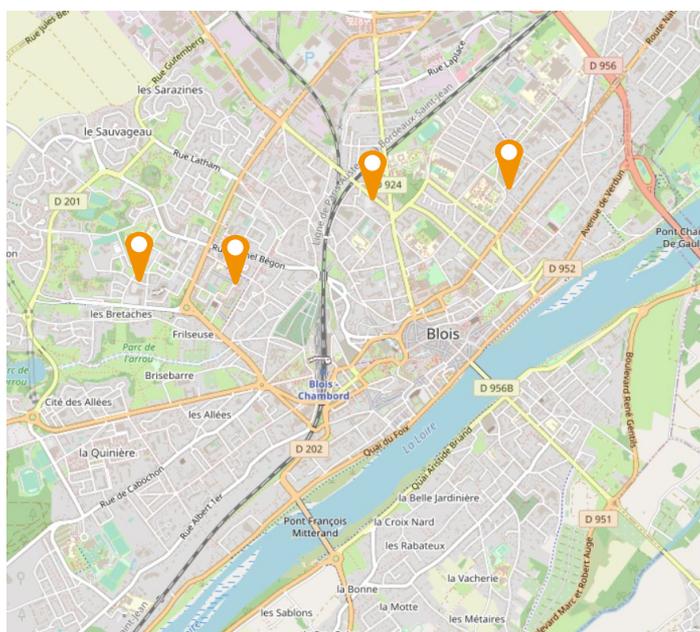
Antenne Mirabeau

16 rue Mirabeau – 41000 Blois
02 34 46 00 46

Antenne Lorjou (ouverture en avril 2022)

5 rue Louis Bernicot – 41000 Blois
02 36 23 85 40

Permanence Maison d'arrêt



*Expérimentation permanence Bracieux en 2022

L'APPROCHE GLOBALE

L'Orientation



Pour l'ensemble des acteurs, jeunes, familles et entreprises, l'orientation professionnelle est un enjeu majeur

En tant que professionnel, nous utilisons très fréquemment la notion « d'élaboration du projet professionnel ». C'est une notion particulièrement abstraite au départ pour nos jeunes qui n'ont logiquement que peu ou pas d'expérience du travail et peu ou pas de connaissance du bassin économique dans lequel ils vivent. Les jeunes les moins qualifiés subissent de surcroît une forme de double peine : sortis précocement du système scolaire, ils vont très rapidement être confrontés à cette injonction du choix professionnel alors qu'ils sont les plus mal dotés pour y répondre.

La Mission Locale joue dès lors un rôle clé pour leur permettre de développer leur capacité à se projeter dans un « devenir » professionnel en confrontant leurs désirs et leurs capacités au marché du travail, à ses opportunités et à ses contraintes.

On propose d'abord un travail d'introspection et d'échange avec le conseiller et/ou avec des professionnels et d'autres jeunes pour identifier ce que l'on nomme les intérêts professionnels : travailler seul ou en équipe ? en intérieur ou en extérieur ? avec ou sans déplacements, dans un domaine plutôt technique, plutôt relationnel, plutôt administratif, social, commercial ? Quel sont les points d'accroche, de résonance entre tel univers ou geste professionnels, et l'histoire, les valeurs, la personnalité de chaque jeune ?

Les idées et les pistes d'actions qui émergent durant cette première phase sont ensuite confirmées, consolidées, parfois infirmées à travers différents moyens les plus concrets et les plus expérimentiels possible (stages découvertes, formation d'initiation aux gestes professionnels, service civique, premiers contrats...).

Ce travail, peu lisible dans les indicateurs d'évaluation, peut prendre du temps, mais il est essentiel pour la réussite du parcours. Au fil des dernières années, nous voyons s'accroître l'écart entre les besoins des grands secteurs d'activité (qui sont aujourd'hui très majoritairement en tension de recrutement) et les souhaits de jeunes.

La prégnance chez beaucoup d'entre eux de projets en lien avec la petite enfance, le soin aux animaux, le codage informatique ou le graphisme nous interroge. Renvoyant à des dimensions de protection, d'imaginaire, de refuge, voire d'isolement, ils nous alertent sur la difficulté de notre jeunesse à entrer dans la réalité du monde actif. Il nous faut plus que jamais travailler avec eux à la rencontre des métiers et des professionnels, avec l'aide de ces derniers, éveiller les curiosités, créer des rencontres, des envies et des projets.

EXPLORAMA

L'atelier Explorama est une base de travail intéressante car il minimise les risques d'erreur dans l'orientation et permet de gagner du temps dans la mise en place du parcours professionnel.

Référente : Céline BERLEMONT

A la découverte des environnements professionnels, pour s'orienter en images ! « Explorama » est un outil modulable qui utilise des photos concrètes d'environnements et de gestes professionnels pour permettre aux personnes d'explorer le champ des possibles.

Son originalité est de traiter les thèmes classiques de l'orientation professionnelle en accordant une place prépondérante aux différents composants de l'environnement professionnel (les lieux, les techniques, les machines, les outils, les hommes, les bruits, les odeurs, les règles, etc.) à travers de photographies en couleur.

Lors de cet atelier collectif, la personne est invitée à imaginer, créer, élargir ses horizons. Parallèlement à cette réflexion, le jeune découvre des métiers, sélectionne et identifie les activités et les gestes qu'il aimerait exercer.



Travail individualisé au sein d'un groupe de 8 à 12 participants à partir d'outils ludiques, imagés et accessibles

L'atelier « EXPLORAMA » s'adresse à des Jeunes qui :

- Connaissent peu de métiers et en recherche d'orientation
- Souhaitent changer d'orientation professionnelle
- Doivent trouver un plan « B »
- Veulent confirmer une idée de métier

Ils en ressortent avec :

- Des pistes concrètes à explorer
- Un plan d'action sur les étapes à mettre en place
- Un projet réaliste et réalisable
- Un « déclic » sur une idée de métier
- Une meilleure idée de ce qui est possible
- Un projet vague mais en sachant ce qu'ils ne veulent pas faire

2021

Suspension des ateliers Explorama en raison des conditions sanitaires et de la rénovation des salles de réunions de la Mission Locale.

PARIE, Parcours Accompagné pour la Réussite et l'Insertion des Elèves

Développer la persévérance et prévenir le décrochage scolaire, permettre à l'élève de définir une orientation post 3ème correspondant à ses intérêts et attentes et adaptée à ses possibilités scolaires.

Référente : Christelle GAGNEUX

Public :

Jeunes scolarisés en classe de 3ème, exprimant ou non un projet de suite de parcours, et pouvant présenter des signes de décrochage scolaire (absentéisme – investissement scolaire insuffisant – redoublement...), identifiés par l'équipe pédagogique.



Collège Rabelais

Financement :

- CGET – Bailleurs sociaux

Partenaires :

- Mission Locale du Blaisois
- Collège Rabelais
- Collège Bégon
- CIO

2021/2022 :

Le contexte sanitaire instauré dans les établissements scolaires n'a pas permis la mise en œuvre de l'action PARIE.

Cependant une réunion avec les principaux du collège Rabelais et du collège Michel Bégon a permis de redéfinir le cadre de cette action pour que celle-ci puisse être mise en place dès que cela sera possible.



Immersion en entreprise



Toute personne accompagnée dans une démarche d'insertion sociale ou professionnelle, et quel que soient son statut, son âge ou son support d'accompagnement, peut mobiliser au cours d'un parcours d'insertion des périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP).

Référente : Nathalie GOURDAUX

Cette convention permet d'assurer la couverture des risques pendant la période en immersion.

Ces immersions au sein d'entreprise sont une étape souvent déterminante dans le parcours d'orientation professionnelle. Les conseillers accompagnent si nécessaire les jeunes dans la recherche d'employeurs pouvant les accueillir, ils réalisent un bilan avec le jeune et le tuteur à l'issue de la période en entreprise.

Cette dernière permet la confrontation des envies, des intérêts, des représentations et des capacités du jeune avec la réalité d'un métier et d'un environnement professionnel.



PMSMP Année 2021

	GJ	Hors GJ	Total
Janvier	10	11	21
Février	14	19	33
Mars	23	23	46
Avril	16	16	32
Mai	17	20	37
Juin	11	23	34
Juillet	20	44	64
Août	15	17	32
Septembre	22	21	43
Octobre	23	31	54
Novembre	22	13	35
Décembre	27	13	40
TOTAL	220	251	471

Elle permet également de recueillir l'avis d'un professionnel et/ou d'un employeur sur le profil du bénéficiaire. Elle peut même, dans certains cas, être une étape importante vers une future collaboration avec cet employeur. La PMSMP permet également aux jeunes de valider de façon plus précise leur projet professionnel avant une entrée en formation qualifiante.

La Validation des Acquis par l'Expérience (VAE)

La Validation des Acquis de l'Expérience permet, à toute personne d'obtenir une certification professionnelle par la validation des acquis de son expérience, notamment professionnelle.

Référentes : Christelle GAGNEUX,
Aurélie LARRICQ

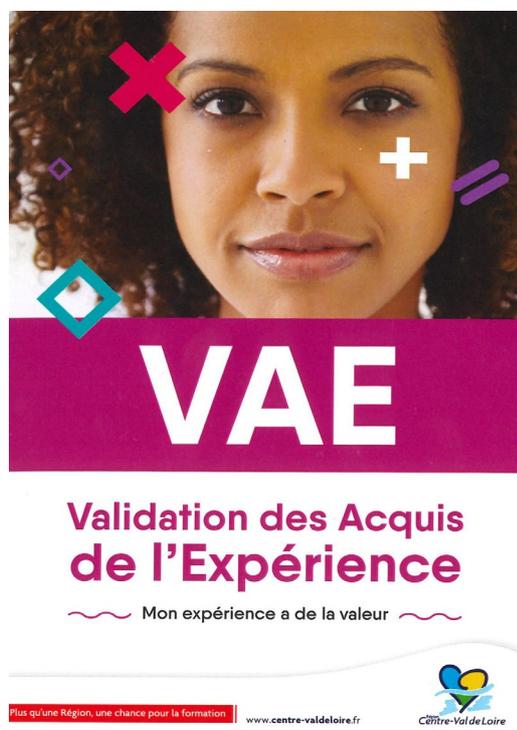
L'organisation de l'antenne de Blois du Point Information Conseil VAE 41 est basée sur une association de plusieurs structures : Chambre de Métiers et de l'Artisanat, JCDIN FORM, CNAM, CIBC Centre Val de Loire.

La mission du Point Information Conseil PIC :

- Informer les candidats individuels sur le cadre légal de la VAE, les prérequis et obligations, les étapes de la procédure, les financements mobilisables selon leur statut dans le cadre d'informations collectives.
- Accueillir individuellement les candidats et les aider à expliciter leur projet, leurs motivations, repérer leurs compétences, identifier la (les) certification(s) envisageables, mais également envisager d'autres pistes d'action plus adaptées à leur projet, attentes, besoins.
- Proposer un appui technique à la rédaction du livret de recevabilité (uniquement sur proposition).

CHIFFRES CLES

- 37 Participants aux informations collectives
- 149 Entretiens conseil réalisés
- 14 accompagnements tout au long de la démarche



Mais aussi :

- Informer des salariés au cœur de leur entreprise (sur demande de l'entreprise)
- Informer les demandeurs d'emplois
- (Organisation d'informations collectives au sein de pôle emploi)
- Partager un temps d'échanges sur la VAE avec des responsables Ressources Humaines
- Rencontrer des partenaires pour repenser notre collaboration

En 2021, le PIC VAE n'a pas pu poursuivre sa mission au sein de la maison d'arrêt pour en raison du contexte sanitaire. L'activité devrait reprendre peu à peu en 2022.



le cnam



L'orientation professionnelle des travailleurs handicapés



Un poste dédié à l'accompagnement des jeunes travailleurs handicapés a été créé en mai 2020. Cette spécialisation d'un conseiller a permis d'élargir le champ des compétences dans ce domaine, de renforcer les partenariats déjà présents, d'en créer de nouveaux en fonction des situations et surtout d'accompagner les jeunes en situation de handicap au plus près de leurs besoins.

Référente Sophie BRAULT

Zoom sur les partenariats :

PARTENARIAT AVEC CAP EMPLOI 41

Un double accompagnement des jeunes avec RQTH milieu ordinaire est proposé, avec des missions spécifiques pour chacune des structures. Le suivi MI intervient en amont de la recherche directe d'emploi autour de la levée de freins périphériques. Ce qui se concrétise, entre autres par : l'élaboration de projet, l'orientation vers les remises à niveau sur les savoirs de bases, l'accès à la mobilité, l'appui administratif, les prescriptions d'appui spécifiques, la mobilisation de l'agefiph pour l'entrée en formation et en emploi, l'accès au logement, appui financier aux démarches, la socialisation et le développement des soft skills à travers des ateliers internes (ateliers boulangerie, fake news/numérique, estime de soi, après-midi d'échanges entre jeunes etc.)

PARTENARIAT AVEC LA MDPH 41

La relation d'échange permanent avec la MDPH est essentielle pour garantir une réactivité et une orientation la plus juste. En 2020, 12 premières demandes ont été faites en mission locale, Une cinquantaine de jeunes inscrits à la ML sont passés en instance pluridisciplinaire. La présence du conseiller TH référent a permis de préciser des éléments clés du parcours d'insertion des jeunes dont le dossier est étudié lors de ces commissions, et ainsi de proposer des prestations et orientations plus ajustées à la situation du jeune.

Partenariats avec les intervenants sociaux :

SAVS (service d'aide à la vie sociale) de l'ADAPEI et de l'APAJH

Accompagnement de jeunes en rupture sociale, ou difficulté d'autonomie, Grâce aux échanges permanents avec les référents, un travail à l'unisson vers l'autonomie et la stabilité sociale est effectué tout le long du parcours de chaque bénéficiaire.

CIAS, UDAF, MDSCS

Un partage de connaissances et de compétences permet de sécuriser les parcours, de détecter en amont les risques de ruptures d'accompagnement, de partager l'appui administratif et de coopérer dans l'intérêt du jeune.

LA CELLULE PARTENARIALE JEUNES HANDICAP

Cette cellule partenariale mis en place en 2018 intégrant la Mission Locale de Blois, Cap emploi 41, le CIO et la MDPH 41 permet l'étude des situations complexes des jeunes TH pour lesquels l'accompagnement dans leurs parcours d'insertion rencontrent des difficultés particulières. L'objectif est de partager les regards et les expertises de chaque partenaire afin de permettre d'ouvrir de nouvelles solutions pour les personnes TH dont les dossiers seront étudiés. Depuis 2020, les missions locales de Vendôme et Romorantin ont rejoint cette cellule.



Pour 2020, 4 réunions en visioconférence ont été réalisées permettant l'étude de 10 dossiers jeunes TH complexes.

Les points forts suivants sont à noter dans le fonctionnement de la cellule partenariale :

- Une meilleure connaissance de l'offre de services et des spécificités des accompagnements proposés par chaque structure partenaire ainsi que des complémentarités mobilisables en termes de prestations dans les solutions proposées.
- Des bénéfices secondaires soulignés comme apprendre à communiquer et un renforcement du partenariat.

ASSOCIATION TRAVAILLER SES DIFFERENCES

L'association "travailler ses différences" œuvre à la promotion de la semaine européenne de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Les membres de ce collectif se réunissent à raison d'une fois par trimestre environ, afin de préparer ses interventions autour de la communication sur l'emploi et les parcours des travailleurs handicapés.

Le thème 2020 était : **Sécurisation des parcours pour l'accès et le maintien en Emploi**

La formulation des interventions a dû être entièrement revue du fait de la situation sanitaire, le format numérique a donc été adopté pour cette année.

Des vidéos présentant les différents acteurs du handicap ont été tournées et montées puis diffusées sur les réseaux sociaux. L'action s'est avérée toucher plus de personnes que d'habitude avec un nombre de vues pour certaines vidéos allant jusqu'à 10 500 vues.

CHIFFRES CLÉS 2021

179 jeunes TH accompagnés physiquement sur l'année

- 1129 entretiens individuels ont été réalisés
- 916 participations à un atelier ont été enregistrées
- 45 jeunes sont entrés en garantie jeune
- 111 jeunes sont entrés en situation (stage, emploi et formation)

SPRO (Service Public Régional de l'Orientation)

Le SPRO a pour missions principales :

- L'interconnaissance des acteurs de l'accueil, l'orientation sur les territoires
- L'information des publics et des professionnels sur les métiers, la formation...

Pour répondre à ses missions, les partenaires du SPRO 41 et leurs usagers ont pu se mobiliser sur différentes actions tout au long de l'année 2021 (en fonction de l'actualité).

Référente Christelle GAGNEUX

La Nuit de l'Orientation (action portée par la CCI) en visio:

Les partenaires du SPRO 41 (CIO, Mission Locale, Maison de l'emploi, CAD de la Chambre des Métiers, Point A de la CCI...) se sont mobilisés en fonction de leurs champs de compétences pour répondre aux demandes du public. L'utilisation d'une plateforme mise à disposition par CCI France a permis à 421 jeunes de se connecter et d'échanger avec les différents professionnels.

Assure Ta Rentrée :

Cette action permet, depuis plusieurs années, aux partenaires de collaborer pour apporter une réponse aux jeunes restant sans solution et/ou ayant été accompagnés dans un parcours leur permettant de se mobiliser sur des actions dans l'objectif de parvenir à se qualifier ou trouver un contrat de travail en alternance par exemple ou de réengager une formation initiale sous statut scolaire.

Professionalisation des acteurs de l'insertion :

Au cours de l'année 2021, deux événements ont été organisés pour les professionnels. Le 1^{er} en juin sous forme d'une visio conférence animée par André Chauvet, sur le thème « Impacts de ces temps incertains sur les questions d'orientation et d'engagement ». Les objectifs de cette rencontre étaient de livrer aux participants des éléments de réflexion sur les mutations actuelles et leurs impacts sur la demande sociale en termes d'orientation et d'accompagnement, et d'identifier les leviers potentiels à la disposition des professionnels en charge de cette thématique.



cet échange.

Pour poursuivre le travail de réflexion sur cette thématique, en décembre, 42 professionnels se sont rencontrés au cours d'une journée de professionnalisation qui a eu lieu le 2 décembre 2021.

Celle-ci était organisée autour de conférences de **Marie-Hélène DOUBLET** et de **André CHAUVET** et d'ateliers d'analyse de pratique. L'objectif des réflexions était de répondre au questionnement sur les impacts que pourraient avoir les différentes mutations de notre environnement sur les pratiques professionnelles dans les relations avec les usagers, mais également dans les relations que nous avons entre professionnels, et d'envisager ce que cela pourrait nécessiter comme changements dans les postures professionnelles.

Casques à réalité virtuelle – Métiers 360° :

Cet outil permet de visionner des vidéos en réalité virtuelle, et de découvrir des secteurs d'activité, des métiers et leur environnement, par le biais de situations professionnelles réelles, de professionnels. Les casques sont utilisés tout au long de l'année pour appuyer des accompagnements à la définition de projets professionnels pour des groupes de jeunes en Garantie Jeunes (le réseau des Missions Locales), des demandeurs d'emploi inscrits en formation professionnelle (VIA FORMATION), animent des espaces sur des forums ou illustrent des journées d'information sur les métiers.

INFO'RIZON © :

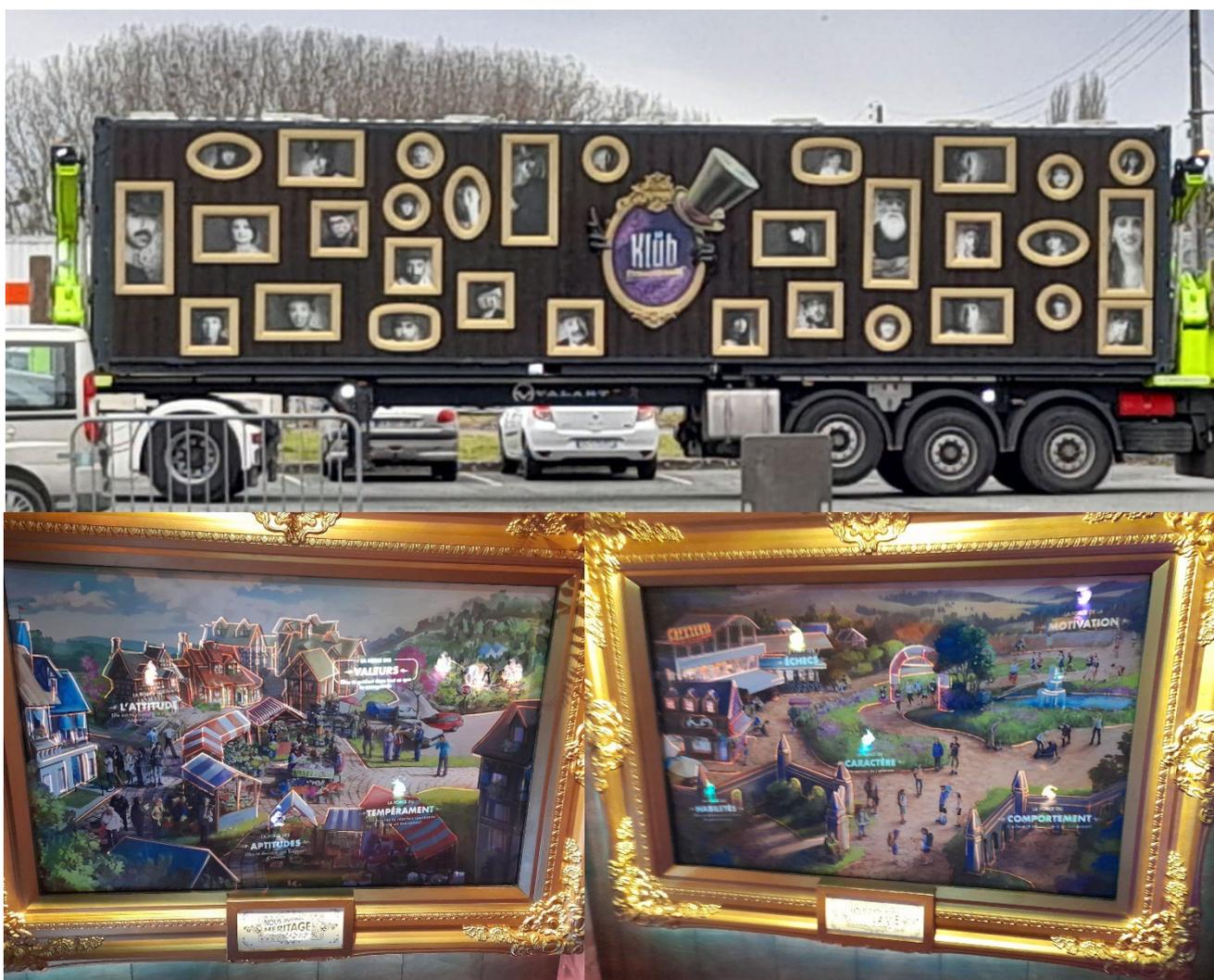
Cet outil de sensibilisation à l'orientation est développé par la Fondation JAE, très utilisé par le réseau des Missions Locales, il est un des éléments phares des Nuits de l'Orientation (CCI/SPRO) depuis la mise en place de cet événement. Afin de poursuivre le travail qui est engagé au cours de cette soirée, et afin d'offrir l'opportunité à d'autres jeunes usagers d'utiliser ce logiciel, le SPRO 41 a financé l'abonnement de 25 comptes pour le réseau Information Jeunesse du Loir et Cher. Ce qui permet aux PIJ de Vendôme, Vineuil, Romorantin, Contres, Noyers sur Cher et au BIJ de disposer de cet outil pour les jeunes qui fréquentent leurs structures.

Le Klub Extraordinaire :

Le Controis en Sologne a accueilli le Klub Extraordinaire en décembre 2021, en

parallèle le CCAS et le SPRO 41 ont organisé autour de cet événement un village des métiers, présentant les différents secteurs porteurs du territoire. Ceci afin de favoriser leur rencontre avec les visiteurs du Klub Extraordinaire et que ceux-ci puissent s'informer sur les possibilités d'emploi à proximité de leur lieu de vie. (30 professionnels, 85 visiteurs)

L'organisation du SPRO 41 sur le département permet de décliner sur chaque territoire les projets envisagés, permettant ainsi de travailler en proximité avec les partenaires locaux. De temps de réunions départementales (2 par an) permettent de stabiliser les travaux engagés, et de donner une unité d'action au département.



La formation

La formation est un levier majeur de l'insertion durable dans le travail dont les jeunes ne mesurent pas toujours l'importance au premier abord.



Près de 50 % des jeunes accueillis en mission locale n'ont aucun diplôme et seuls 8 % d'entre eux ont un niveau validé égal ou supérieur à bac +2. Dans le même temps, l'évolution de notre économie nécessite une main d'œuvre de plus en plus qualifiée.

Mais pour beaucoup des jeunes que nous rencontrons, la formation n'est pas leur demande première. Pour les non qualifiés, des expériences scolaires souvent difficiles, parfois traumatisantes, nourrissent une réticence qui peut être forte à l'égard de la formation, assimilée à un retour en scolarité. Parmi ceux que nous convainquons ou qui sont dès le départ demandeurs, il faut tenir également compte d'une maîtrise des savoirs de bases qui ne permet pas toujours l'accès direct au formation qualifiante de premier niveau.

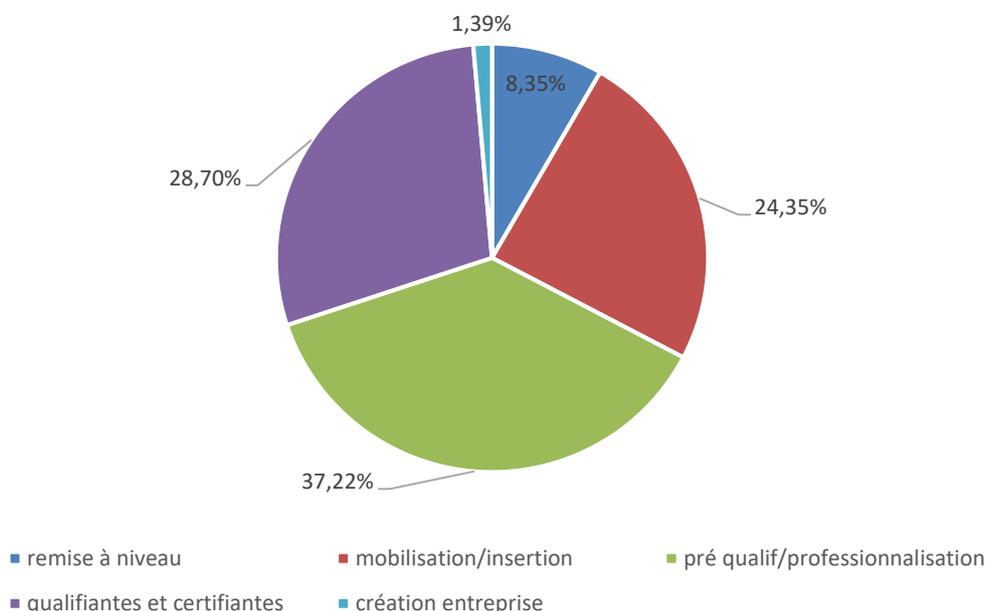
La Mission Locale n'est pas un organisme de formation et l'essentiel de notre travail porte donc sur l'amont de l'entrée en formation et la remédiation aux problématiques ci-dessous.

Notre attention et notre action se porte par ailleurs sur l'accompagnement des secteurs en manque de main d'œuvre (hôtellerie restauration, industrie, agriculture, transport logistique, sanitaire et social) pour promouvoir des métiers qui sont souvent méconnus et/ou pâtissent d'une image négative auprès des jeunes.

En **2021**, nous avons accompagné **575 entrées en formation** parmi les jeunes suivis en Mission Locale, marquant logiquement une très forte augmentation par rapport à 2020 (+42%) mais également en progression par rapport à 2019 (+8%).

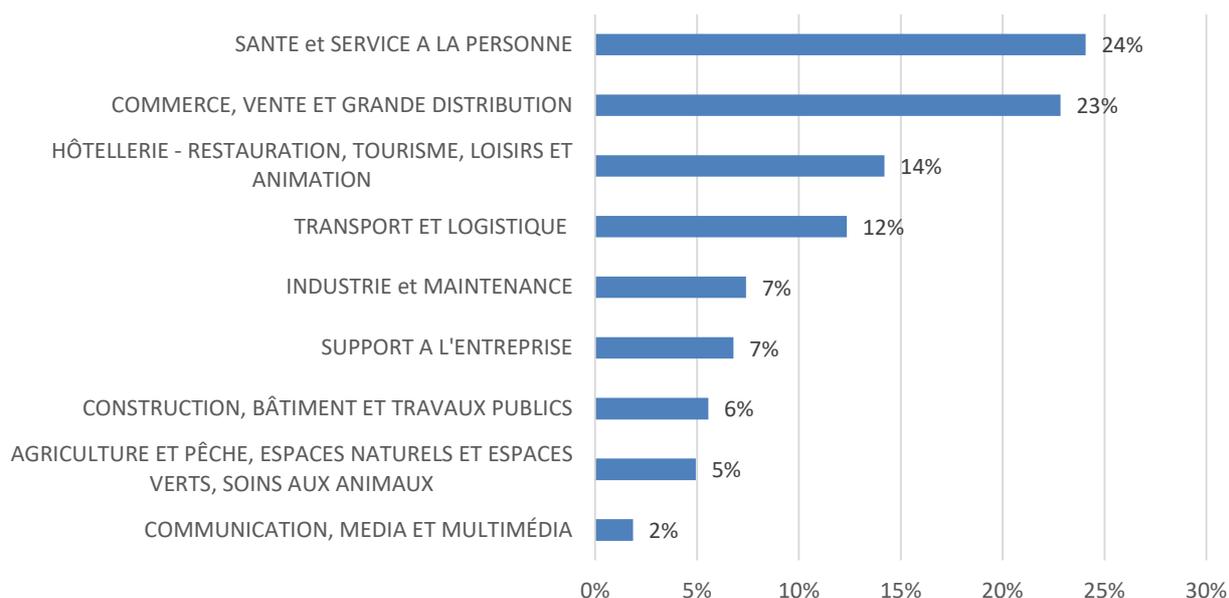
Les formations auxquelles ces derniers participent se répartissent en cinq grandes catégories :

Entrées en formation par type de formation



379 entrées en formation, soit 2 entrées en formation sur 3, concernent des formations professionnalisantes ou qualifiantes et se répartissent comme suit :

Entrées en formation professionnalisantes par secteur d'activité



Accès à l'emploi

La reprise de l'activité en 2021 se fait sentir dans l'accès à l'emploi des jeunes accompagnés par la Mission Locale

Alors que le nombre de jeunes accompagnés par la mission locale a progressé de 9% en **2021**, celui des entrées en emploi de ces jeunes augmente plus rapidement avec **2785 accès à des situations de travail** (+14%) malgré la dégradation des indicateurs d'autonomie de notre public. L'explication de ce bon résultat est à rechercher à la fois dans l'intensification des moyens d'accompagnement, dans la dynamique économique de notre bassin en 2021 ainsi que dans la relance des contrats aidés, qui, notamment pour qui concerne le secteur non marchand, permettent de créer des opportunités d'emplois supplémentaires adaptées à notre public.

Néanmoins, nous ne pouvons nous satisfaire de cette situation au regard de l'augmentation de la tension du marché du travail blaisois au cours de l'année dernière. De nombreux secteurs d'activité (Restauration, bâtiment, métiers de bouche, industrie, agriculture, transport logistique, médico-social...) recherchent, parfois désespérément, des profils pour répondre à leurs besoins. Quatre facteurs au moins peuvent éclairer la difficulté à réaliser l'adéquation entre ces besoins et les profils des jeunes que nous accompagnons.

- **La qualification** : beaucoup des offres proposées requièrent une qualification technique, au moins de premier niveau, que les jeunes que nous accompagnons n'ont pas souvent eu la chance d'acquérir lors de leur formation initiale.
- **La mobilité** : seuls un tiers des jeunes que nous accompagnons sont titulaires du Permis de conduire, ils sont moins nombreux encore à disposer d'un véhicule. Or de très nombreuses offres d'emplois sont inaccessibles sans cette mobilité.
- **La situation psycho-sociale du public**. Si les problématiques de santé mentale parmi les jeunes ne sont malheureusement pas une nouveauté, les témoignages des conseiller-e-s de l'équipe de la Mission



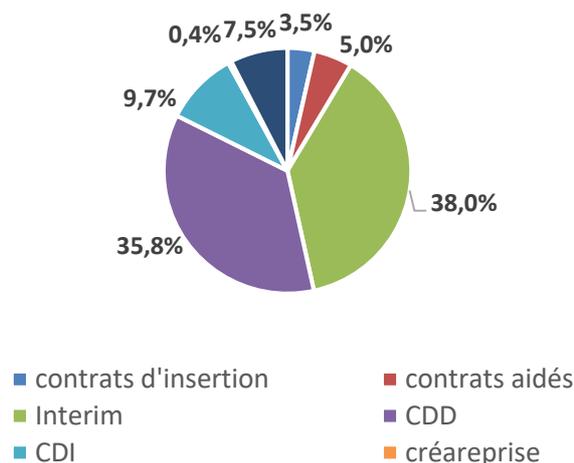
Locale convergent pour alerter sur une aggravation de signes d'isolement voire de phobie sociale, de déprime, d'une confiance et d'une image de soi dégradées.

- **Le manque d'intérêt**, voire la défiance, des jeunes (et des moins jeunes) pour un certain nombre de secteurs d'activité.

Nous travaillons sur l'ensemble de ces facteurs, mais les réponses apportées s'inscrivent dans le temps long, il faut plusieurs mois parfois plusieurs années pour permettre à un-e jeune d'obtenir le permis de conduire et/ou une qualification et/ou de retrouver une confiance suffisante dans son image et ses capacités pour convaincre un employeur et gérer dans la durée, les codes et contraintes socio-professionnelles inhérentes à une situation de travail.

Parmi les situations d'emploi occupées par les jeunes que nous accompagnons, la répartition par type de contrats évolue peu, les emplois de plus de 6 mois restent minoritaires et représentent 26 % des situations. Les CDD et les missions intérim dominent nettement, on note le retour des contrats aidés dont le nombre est multiplié par 7 par rapport à 2020 et représente 5% des situations avec la relance de cette mesure pour l'emploi par le gouvernement.

Situations emploi par type de contrat

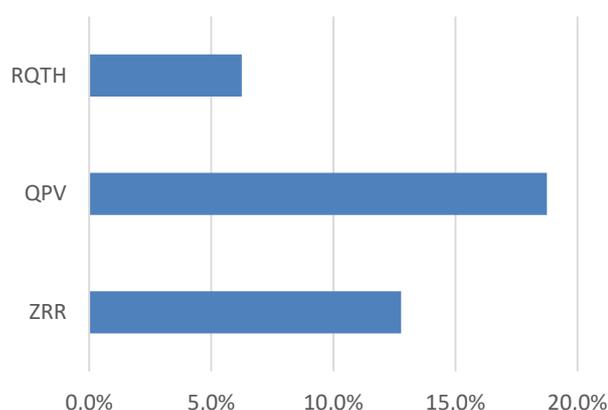


ZOOM SUR LES PUBLICS SPECIFIQUES

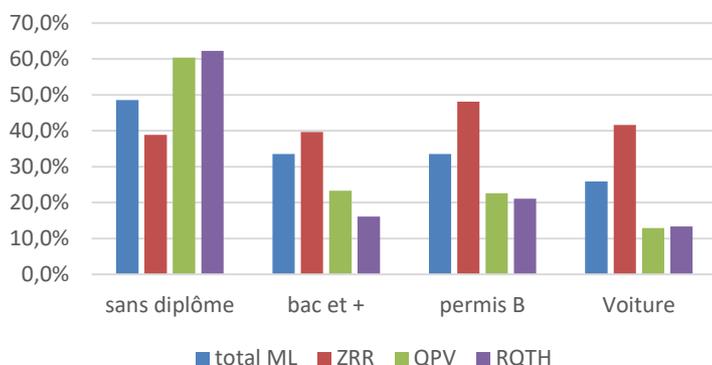
Parmi les jeunes accompagnés par la Mission Locale, certains publics font l'objet d'une attention particulière, il s'agit notamment des jeunes habitants les Quartiers Prioritaires de la Ville, de ceux résidant en Zone de Revitalisation Rurale et des jeunes bénéficiant d'une reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapés. Nous proposons ici une analyse comparative entre ces trois publics.

Les jeunes bénéficiaires d'une reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapés, ceux issus des Quartiers Prioritaires de la Ville et ceux issus des Zones de Revitalisation Rurale représentent respectivement 7, 19 et 13% du public accompagné. La part des deux premières catégories a augmenté en 2021, tandis que celle des jeunes ruraux a légèrement baissé.

Part des différents publics dans les accompagnements Mission Locale



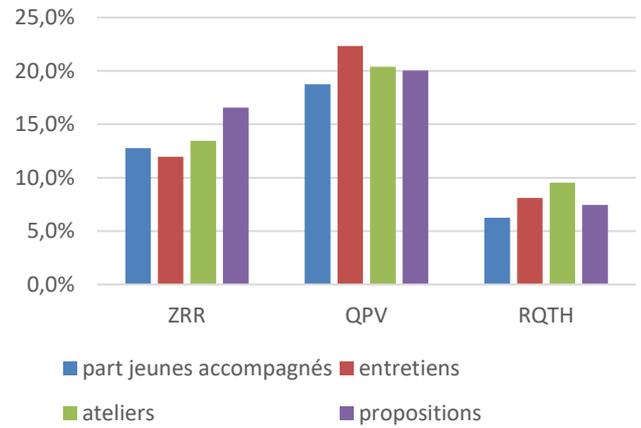
Indicateurs d'autonomie par type de public



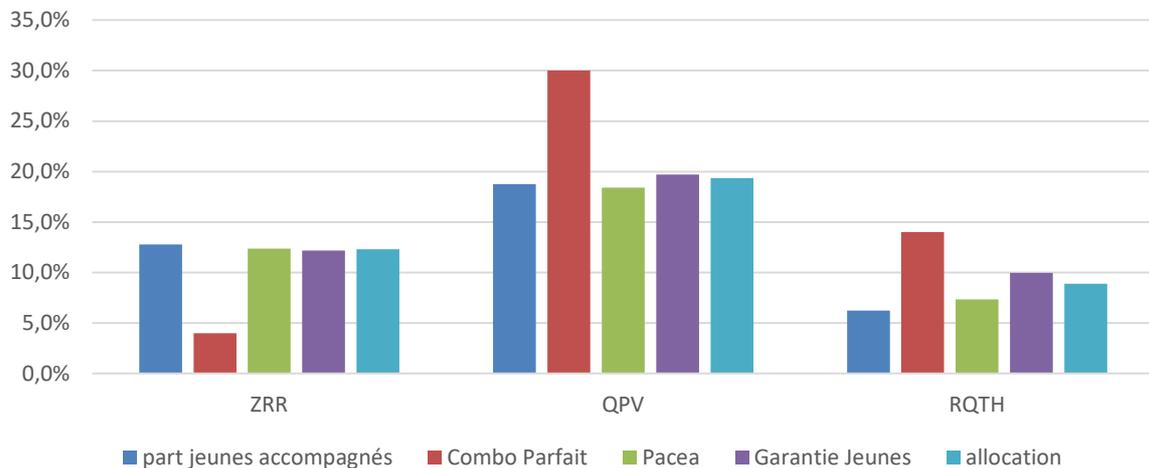
Les jeunes issus des ZRR présentent des indicateurs d'autonomie beaucoup plus élevés que les autres publics prioritaires : ils sont nettement plus diplômés, deux fois plus nombreux que les autres publics prioritaires à détenir le Permis B et trois fois plus nombreux (plus de 4 jeunes sur 10) à disposer d'une voiture,

Ce graphique montre que les publics prioritaires bénéficient de moyens d'accompagnement plus importants, c'est particulièrement le cas pour les jeunes RQTH : ils représentent 6% de l'ensemble du public accompagné, mais bénéficient de 8% des entretiens, de 10% des ateliers et de 7,5 % des propositions mises en œuvre.

Activité d'accompagnement par type de public

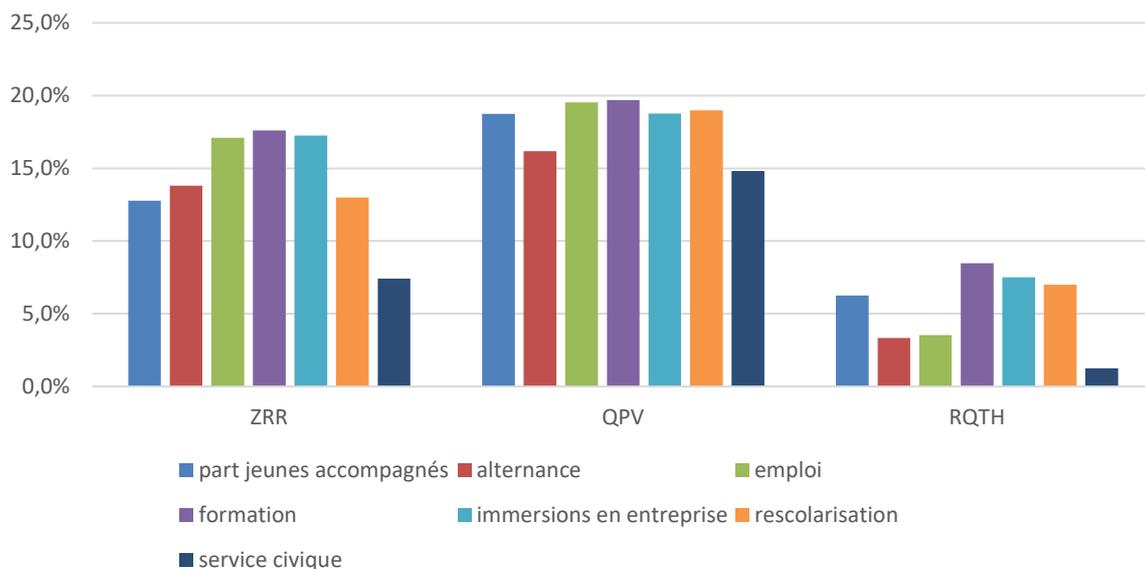


Accès aux dispositifs renforcés par type de public



Pour ce qui concerne l'accès aux dispositif d'accompagnement, la situation est différente : cet accès est moindre ou comparable à celui de l'ensemble des jeunes accompagnés pour ce qui concerne les jeunes ZRR, notamment pour ce qui concerne le Combo Parfait qui associe l'apprentissage de la conduite à une formation qualifiante. Cette situation est néanmoins logique pour ce public ayant été déjà titulaire du permis B pour près de 50% d'entre eux. Les jeunes QPV et TH ont quant à eux un accès privilégié à ces dispositifs et aux allocations qui s'y rattachent. Là encore cette tendance est particulièrement forte pour ce qui concerne les jeunes TH : ils représentent 6 % de l'ensemble des jeunes accompagnés et bénéficient de 14% des mesures Combo Parfait, de 10% des entrées en Garantie Jeunes et de 9% de l'ensemble des allocations financières apportées aux jeunes au cours de l'année.

Entrées en situation active par type de public



Si l'on considère enfin les entrées en situation, nous faisons également face à une situation contrastée : les jeunes ZRR sont nettement surreprésentés dans la quasi-totalité des types de situations. Les jeunes QPV ont un accès légèrement facilité aux situations actives, à l'exception de l'apprentissage (phénomène malheureusement très ancien). Enfin concernant les jeunes TH, leur accès à l'alternance et à l'emploi est largement entravé, alors que la situation leur est plus favorable pour ce qui concerne les autres situations.

L'accès privilégié des jeunes ZRR aux situations actives s'appuie à la fois sur des indicateurs d'autonomie largement plus favorables que ceux caractérisant les autres publics mais aussi sur le fait que ces jeunes bénéficient des deux permanences les plus actives (Montrichard et Contres) parmi celles mises en œuvre par la Mission Locale grâce au soutien marqué de la communauté de communes Val de Cher Controis.

Pour les jeunes QPV, les moyens spécifiques qui leur sont consacrés et notamment en 2020, l'ouverture d'un site permanent de la mission locale au cœur des quartiers, semblent permettre de compenser en bonne partie des indicateurs d'autonomie qui leur sont peu favorables. Parmi ces derniers, la discrimination est une réalité qui reste très présente, même si nous n'avons pas les moyens de la quantifier, elle explique sans doute en partie la difficulté spécifique d'accès à l'apprentissage pour ces publics.

Enfin, les jeunes travailleurs handicapés sont ceux qui bénéficient de la plus grande concentration de moyens d'accompagnement. Ces derniers ne permettent toutefois pas de compenser totalement des indicateurs d'autonomie particulièrement difficiles dans l'accès aux situations.

La relation avec les employeurs



Laure FERNANDEZ



Arnaud MESLAGE
En 2021



Stéphane THILLOUX



Céline BERLEMONT



Yvan LEROY



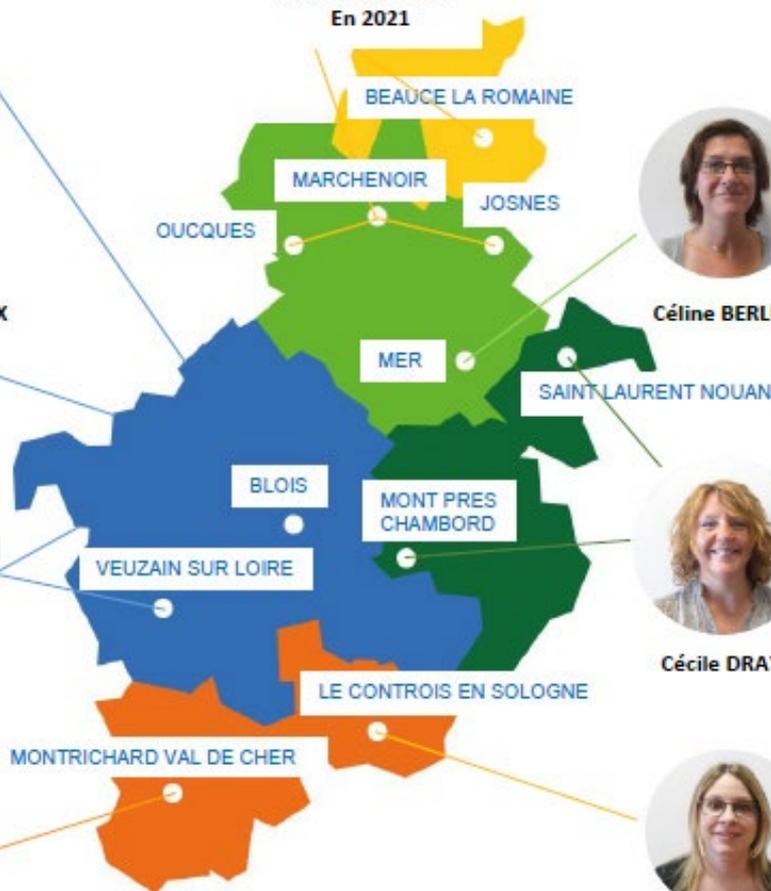
Cécile DRAY



Alexandre VENAILLE



Stéphanie JALLON



- Agglopolys communauté d'agglomération de Blois
- Communauté de Communes du Val de Cher-Controis
- Communauté de Communes du Grand Chambord

- Communauté de Communes Terres du Val de Loire
- Communauté de Communes Beauce Val de Loire

L'offre de services aux employeurs

La Mission Locale organise des forums, favorise les rencontres avec les professionnels, informe de l'actualité des contrats, appuie les recrutements, propose des médiations, conseille sur les formations possibles et les démarches à suivre.



Une mission d'information :

La Mission Locale informe sur son rôle au sein du service public pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Forts de nos partenariats avec Pôle Emploi, les OPCA, les branches professionnelles, les chambres consulaires, les organismes de formation et les CFA, nous développons des réponses adaptées et concrètes pour contribuer à la réussite des recrutements et à l'intégration des nouveaux salariés.

Une mission d'accompagnement :

Les conseillers Mission Locale peuvent accompagner l'employeur dès l'accueil du nouveau salarié jusqu'à sa complète intégration dans l'entreprise.

Des entretiens tripartites permettent de faciliter la coopération entre le jeune et l'employeur et l'autonomie dans le poste. Tout au long de l'accompagnement, variable selon la nature de la mesure contractualisée, le conseiller référent du suivi conseille et aide à la mise en place de formations spécifiques ou qualifiantes. En cas de difficultés, le conseiller Mission Locale assurera un rôle de médiateur pour permettre de pérenniser la situation.

Une mission d'aide au recrutement :

En réponse aux demandes des employeurs et par des actions de prospection, la Mission Locale recense et analyse les besoins des entreprises sur les secteurs d'activité correspondant aux profils des jeunes qu'elle accompagne. Différentes étapes se succèdent en lien avec les employeurs : définition des profils de postes et des modalités de recrutements (présélection des candidats, entretiens individuels ou collectifs) ; organisation d'informations collectives dans le but de valoriser les métiers et secteurs d'activité de l'arrondissement. Nous identifions parmi les jeunes que nous accompagnons ceux correspondant à l'offre d'emploi, nous testons leurs motivations, repérons et validons les aptitudes et compétences nécessaires au poste. **Nous préparons l'arrivée dans l'entreprise par un rappel des règles élémentaires de collaboration professionnelle (ponctualité, assiduité, respect de la hiérarchie ...).**

Nous proposons le cas échéant à l'employeur la mesure pour l'emploi la mieux adaptée :

le PEC, le Contrat d'apprentissage, le Contrat de professionnalisation, les dispositifs d'immersion en entreprise (PMSMP).

100 Chances 100 Emplois



A Blois, le dispositif « 100 chances 100 emplois » a été lancé en janvier 2014 à l'initiative de l'UT 41 de la Direccte. Il est copiloté par le Medef 41, 3F Centre Val-de-Loire et la Mission Locale du Blaisois.

Référente : Nathalie Gaillot

Le programme 100 Chances 100 emplois, conçu par Schneider Electric, vise à répondre aux besoins économiques d'un territoire tout en contribuant à rétablir l'égalité des chances pour les jeunes adultes notamment issus des quartiers sensibles ou en milieu rural. Il propose des parcours individualisés à des jeunes peu qualifiés ainsi qu'à des jeunes diplômés pour leur faciliter l'accès à l'emploi durable. Le dispositif est piloté par une entreprise du territoire concerné. Y participent les pouvoirs publics (Préfecture, Dreets, Mairie ou Agglomération), les Services Publics de l'Emploi (Missions locales, Maisons de l'Emploi, Pôle Emploi), les associations de quartiers et un réseau d'entreprises du bassin.

Blois, « 100 chances 100 emplois » a été lancé en janvier 2014 à l'initiative de l'UD 41 de la Direccte. **Il est copiloté par le Medef 41, 3 F Centre Val de Loire et la Mission Locale du Blaisois.**

Il a été financé en 2021 par le Contrat de Plan Etat Région Centre Val de Loire et le Fond d'Inclusion dans l'Emploi.

Les jeunes repérés sont reçus en entretien individuel. Ils sont ensuite conviés à une information collective avant d'intégrer un SAS de mobilisation d'une durée de 6.5 jours animé en interne par Laure FERNANDEZ, Stéphane THILLOUX et Nathalie GAILLOT. Ils y apprennent à valoriser leurs points forts, leur profil et leur projet.

A l'issue de cet atelier, les jeunes se présentent aux entreprises du réseau lors du comité des acteurs économiques. Lors de cette rencontre, chacun se voit proposer un parrain et des premières opportunités (stage, contrat court).

L'année 2021 s'est déroulée normalement avec 4 SAS de mobilisation en présentiel malgré les contraintes imposées par la crise sanitaire.

Nos pilotes Ulrich THOMIR, MEDEF 41 et Clément CHARTE, pour 3 F Centre Val de Loire ont animé 4 Comités des Acteurs Economiques pour lesquels les entreprises se sont fortement mobilisées.

Notre réseau s'est enrichi par la signature de nouveaux contrats de partenariat et nous avons accueilli :

- **Jean Baptiste BAUDAT**, Président association du Loir et Cher aux grandes écoles
- **Laurent KOPP et Sabine LAUGE** CPME 41
- **Madelon BOUDIN**, Responsable agence MDLN
- **Cédric MENINDES**, Directeur CCI Campus Centre
- **Amélie GAUGRY**, Consultante RH
- **Aurélié HERMELIN/Soline LEMERCIER**

Le réseau d'entreprises de 100 chances 100 emplois compte 60 entreprises du Blaisois, fortement mobilisées pour permettre aux jeunes d'avancer dans leur parcours.

Au-delà de la dynamique de réseau créée, « 100 chances 100 emplois » favorise l'interconnaissance entre les entreprises, les acteurs de l'emploi et les acteurs institutionnels (Services de l'Etat, Agglo polys, Ville de Blois, qui soutiennent activement le dispositif).



CHIFFRES CLES EN 2021 :

- 4 SAS, 27 Jeunes
- 21 jeunes, soit 78 % en sortie positive : 9 en CDI, 4 en CDD de + de 6 mois, 7 en alternance, 1 en intérim
- 6 jeunes, soit 22 % encore en accompagnement

- 162 simulations d'entretiens menées
- 30 partenaires présents pour chaque SAS en moyenne
- 39 parrains pour nos 27 jeunes
- Versement de 12 947 Euros dans le cadre de la taxe d'apprentissage ayant notamment permis la personnalisation de notre véhicule MILO MOBILE ainsi qu'un barnum au couleur de la Mission Locale

L'insertion par l'activité économique

Depuis une quarantaine d'année, les structures par l'insertion par l'activité économique sont apparues dans le Loir et Cher avec l'idée que le travail est au cœur du processus d'intégration sociale et avec l'ambition de favoriser l'autonomie des personnes plutôt que l'assistance.

Référents : Alain GOURMELON

Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) emploient des personnes en difficulté socioprofessionnelle tout en développant des activités économiques pour faciliter leur inclusion. Elles ont une définition légale dans le Code du travail, à l'article L5132-1.

« L'insertion par l'activité économique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement. »

Les SIAE proposent des activités économiques dans de nombreux secteurs d'activité (BTP, espaces verts, propreté, restauration, service...). C'est à la fois un support d'insertion et un moteur au développement économique de notre territoire.

Les associations ou TPE/PME qui relèvent de l'IAE font partie par essence de l'économie sociale et solidaire. Leur utilité sociale consiste en l'accompagnement des personnes en difficulté socioprofessionnelle qu'elles embauchent, qu'il s'agisse de chômeurs de longue durée, de bénéficiaires de minima sociaux comme le RSA, de jeunes de moins de 26 ans vulnérables, de travailleurs reconnus handicapés, etc.

Ces salariés suivent au sein de la structure un « parcours d'insertion », dont le rôle est de résoudre leurs problématiques,



sociales (logement, mobilité, santé...), d'accroître leur employabilité (acquisition de nouvelles compétences et qualifications, mise en situation de travail, amélioration des savoir-être...) et de trouver leur voie professionnelle (bilan de compétences, ateliers de recherche d'emplois, cours d'informatique pour concevoir un CV...). Objectif : faciliter leur retour sur le marché du travail classique. Ce parcours dure la plupart du temps deux ans maximum.

Ces salariés sont généralement orientés vers les SIAE par l'intermédiaire de « la plateforme l'inclusion » par des prescripteurs historiques (Pôle Emploi, Mission locale, Cap Emploi, CIAS et MDCS), mais aussi par d'autres structures ou acteurs sociaux. Un Pass IAE indique que la personne est entrée dans un parcours d'insertion.

Nous rencontrons régulièrement les structures de l'IAE et nous travaillons ensemble du recrutement à la fin du parcours d'insertion. Nous facilitons le recrutement des jeunes. Nous apportons notre expertise et nos ressources pendant le parcours du jeune. Nous élaborons ensemble les suites à donner à l'issue du Pass IAE.

CHIFFRES CLES :

- 149 prescriptions, 31 personnes en postes.
- 13 Rencontres avec les SIAE pour échanger sur les jeunes connus par les 2 structures (projet, formation, suite de parcours, mobilité, recrutements à venir, etc.).

L'alternance



L'année 2021 a été marquée, une nouvelle fois, par la crise du COVID 19, qui a de nouveau impacté les entreprises et les jeunes. Il était à craindre la suite du ralentissement de l'activité économique et une baisse de signatures de contrat en alternance pour cette année 2021, encore une fois, l'alternance s'est bien portée et continue d'attirer nombre de jeunes...

Référents : Laure FERNANDEZ, Arnaud MESLAGE

L'alternance comprend deux types de contrats : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation qui répondent tous deux au même objectif de montée en compétence du salarié en combinant travail en entreprise et formation théorique.

Le contrat d'apprentissage :

Quels publics ?

- Les jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus ;
- Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans révolus : les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, [les travailleurs handicapés](#), les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise et les sportifs de haut niveau.

Le contrat de professionnalisation :

Quels publics ?

- Les jeunes âgés de 16 à 25 ans ;
- Les demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus
- Les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
- Les bénéficiaires de l'allocation de parent isolé (API) dans les DOM et les collectivités de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon ;
- Les personnes ayant bénéficié d'un contrat aidé.

Valorisation de l'alternance :

Un réel coup d'accélérateur a été porté à ce mode d'obtention d'un diplôme.

Longtemps mal considéré par les jeunes et les personnes, voulant se former de façon générale, ainsi que par les pouvoirs publics, cela est en train de s'inverser considérablement.

En effet, de nombreux efforts, notamment financiers, de la part du gouvernement, ainsi qu'un regain d'intérêt de la part des entreprises, font que l'alternance a connu, malgré les difficultés liées au COVID 19, une belle année 2021, dans la lancée de 2020, en termes de signatures de contrats en apprentissage et de professionnalisation, repérés par la Mission Locale du Blaisois.

Soutenez notre Mission Locale en nous versant la taxe d'apprentissage 2022 !



LA MISSION LOCALE SE MOBILISE :

La Mission Locale du Blaisois, tout comme l'année précédente, a été partenaire du CAD de la CMA pour l'organisation d'un SAS Prépa Apprentissage dans le cadre du dispositif #demarrestory.

La mission Locale a continué de se mobiliser en faveur des plus jeunes : le poste spécialement dédié à l'accompagnement des mineurs a été doublé cette année.

Dans ce cadre, pour l'année 2021 c'est plus de 320 jeunes mineurs qui ont été reçus pour la première fois à la Mission Locale dont plus de la moitié ont trouvé une solution dans l'année. Ce pari ambitieux a aussi permis à la Mission Locale de nouer des relations encore plus étroites avec certains partenaires, comme les CFA, le Centre d'Aide à la Décision et l'Aide Sociale à L'enfance. En effet, il est plus simple de communiquer avec un interlocuteur identifié pour un public donné.

Les bons résultats et l'accompagnement qualitatif qui découle de ce choix incitent la Mission Locale du Blésois à poursuivre dans cette voie.

CHIFFRES CLÉS 2021 :

- 188 contrats d'apprentissage signés
 - 20 contrats de professionnalisation signés
- Soit +21% par rapport à 2020.

Tranches d'âge :

- 16 et 17 ans : 57 jeunes
- 18 à 21 ans : 99 jeunes
- 22 à 25 ans : 33 jeunes

Secteurs porteurs :

Commerce, vente, grande distribution, hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et

Animation, construction bâtiment et travaux publics.



Les contrats aidés

Parcours emploi compétences



Les contrats aidés :

Le Parcours Emploi Compétences (PEC) :

Depuis janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en parcours emploi compétences. La mise en œuvre des parcours emploi compétences repose sur le **triolet emploi-formation-accompagnement** : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail. Les parcours emploi compétences sont destinés aux publics les plus éloignés du marché du travail.

Une attention particulière est accordée à certains publics tels que les travailleurs handicapés ou les résidents des quartiers prioritaires de la ville.

Mais l'orientation vers un parcours emploi compétence repose avant tout sur le diagnostic réalisé par le conseiller. Dans le cadre du parcours emploi compétences, le montant de l'aide accordée aux employeurs, exprimé en pourcentage du Smic brut, pourra être modulé entre 40 % et 65 %, dans la limite des enveloppes financières. Le taux de prise en charge porte sur 20h hebdomadaires (selon l'arrêté préfectoral en vigueur).

L'orientation en PEC s'appuie sur un diagnostic global de la situation du demandeur d'emploi réalisé par le conseiller du service public de l'emploi.

Depuis janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en Parcours Emploi Compétences. La mise en œuvre des Parcours Emploi Compétences repose sur le **triolet emploi, formation, accompagnement.**

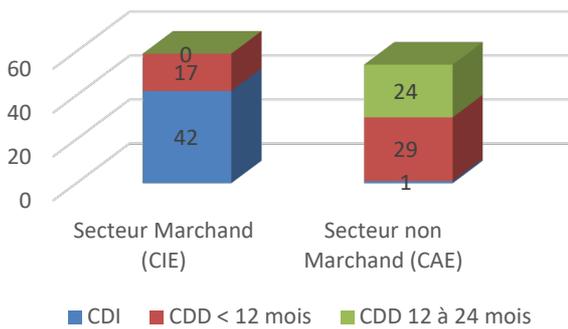
Référente : Jessie DULOT

Le salarié en PEC bénéficie tout au long de son contrat d'un accompagnement de son conseiller référent articulé autour de 3 phases complémentaires :

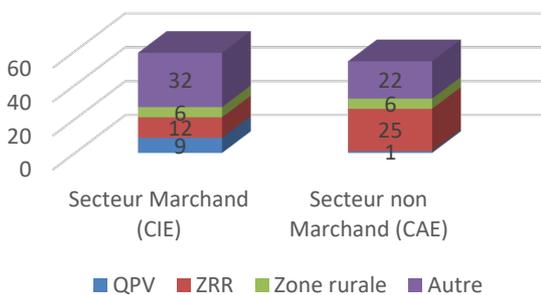
- **Un entretien tripartite** : il réunit le référent prescripteur, l'employeur et le futur salarié au moment de la signature de la demande d'aide. Il doit permettre la formalisation des engagements ainsi que la déclinaison des compétences que le poste doit permettre d'acquérir parmi les compétences définies.
- **Un suivi dématérialisé** durant le contrat qui peut prendre la forme d'un livret de suivi dématérialisé.
- **Un entretien de sortie**, 1 à 3 mois avant la fin du contrat : il doit permettre de maintenir le bénéficiaire dans une posture de recherche active d'emploi, de faire le point sur les compétences acquises, d'évaluer le cas échéant l'opportunité d'un renouvellement de l'aide au regard de l'intérêt pour le bénéficiaire et des actions de formation engagées, de mobiliser des prestations, ou encore d'enclencher une action de formation complémentaire aux compétences acquises pendant le parcours notamment dans le cadre du plan d'investissement compétences.



Répartition des PEC selon leur durée



Répartition des PEC selon le lieu de résidence des jeunes



CHIFFRES CLES :

CIE : secteur marchand

En 2021, 59 Contrats Initiative Emploi (CIE) signés, ils sont occupés à 58% par des hommes.

- 58 % des jeunes sont âgés de 22 ans et plus.
- 36 % ont validé un diplôme de niveau V minimum.
- 71 % des CIE sont à temps plein

CAE : secteur non marchand

En 2021, 54 CAE signés, ils sont occupés à 52 % par des femmes.

- 72 % des jeunes sont âgés de 22 ans et plus.
- 72 % ont validé un diplôme de niveau V minimum.
- 63 % des PEC sont à temps plein

Les Emplois Francs :

Les emplois francs sont un dispositif d'aide à l'embauche qui vise à répondre aux inégalités que subissent les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Une aide financière versée à tout employeur privé (entreprise, association) qui recrute un demandeur d'emploi ou un jeune suivi par une mission locale résidant dans un QPV, dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée (CDI) ou d'un contrat à durée déterminée (CDD) d'au moins six mois.

Pour une embauche en CDI, l'aide versée s'élève à 5 000 € par an pendant trois ans, contre 2 500 € par an sur deux ans maximum pour une embauche en CDD d'au moins six mois. D'abord déployés sous forme expérimentale entre le 1er avril 2018 et le 31 décembre 2019 dans des territoires délimités, les emplois francs ont été généralisés à l'ensemble des QPV du territoire national au 1er janvier 2020 et ce pour une durée initiale d'un an.

emplois francs **Montant de l'aide**
pour une embauche à temps plein

CDI ▶ **5 000 €**
par an pendant 3 ans

CDD ▶ **2 500 €**
d'au moins 6 mois par an pendant 2 ans

Ministère de la Cohésion des Territoires et des Équipes
Ministère du Travail

Santé, bien-être, Mobilité, logement

NOTRE OFFRE DE SERVICES CONCERNANT LES THEMATIQUES DE LA MOBILITE, DU LOGEMENT, DE LA CITOYENNETE, DE LA SANTE ET DU MIEUX-ETRE EST NECESSAIRE A LA REUSSITE DES PARCOURS SOCIAUX-PROFESSIONNELS DE NOS JEUNES.



Proposer un accompagnement global des parcours, c'est l'objectif transversal que portent les Missions Locales.

À quoi sert d'aider un jeune à trouver du travail si les problématiques de santé, de qualification, de logement ou de mobilité qu'il connaît par ailleurs, non prise en compte, font échouer ce qui pourra être mis en place sur le plan de l'emploi ?

Bien que cela soit souvent fait, il ne suffit pas de regretter que des jeunes (ou moins jeunes) sans emploi cherchent du travail d'un côté pendant que de l'autre, des

employeurs recherchent de la main d'œuvre, pour que l'adéquation entre les deux constats se réalise.

C'est bien parce que la situation est infiniment plus complexe que nos missions ont raison d'être.

C'est pour cela qu'en complément des propositions faites en matière d'orientation professionnelle, de formation et d'emploi, l'intégration de nos pratiques et notre offre de services de la mobilité, du logement, de la citoyenneté, de la santé et du mieux-être est nécessaire à la réussite des parcours.

L'espace d'écoute psychologique

L'espace d'écoute psychologique a pour mission de proposer aux jeunes de la Mission Locale un lieu où ils peuvent exprimer leurs souffrances, mal-être ou questionnements liés à leurs parcours de vies. Les rencontres avec le psychologue peuvent être ponctuelles ou donner lieu à des suivis réguliers.

Référents : Tony CALÇADA, Edgar PINEAU

Problématiques rencontrées :

La tranche d'âge des 16-25 ans représente une période charnière de la vie, touchant inévitablement les sphères psycho-sociales des personnes. Un jeune peut voir un psychologue pour exprimer et déposer la souffrance d'un évènement de vie transitoire (ruptures familiales/amoureuses, conflits/violences, deuils, orientation...) ou une souffrance plus continue (confiance en soi, isolement, addictions, mal-être social...). En majorité, ce sont les jeunes qui expriment à leurs conseillers leur besoins ou désirs de rencontrer un psychologue. C'est souvent durant cette rencontre que le mal-être peut être mis en lumière, faisant entrave à l'insertion professionnelle du jeune.

Evolutions de la problématique santé :

De manière générale, l'état de santé psychologique des jeunes restent inquiétant. Certains ont vécu d'importants événements traumatiques qui peuvent être sources de répétitions ou de conduites d'échecs dans leurs environnement familial, scolaire, ou professionnel. Beaucoup ont rencontré des carences éducatives, des problématiques d'addictions et de dépression dans leur environnement familial, ce qui les a souvent amenés à être placés (et déplacés) très jeunes. Certains d'entre eux expriment l'absence ou l'instabilité de figures parentales, beaucoup ont dû affronter le décès d'un parent.

Enfin, nombreux sont les jeunes à avoir déjà rencontré des « psys » durant leur parcours, sans jamais avoir investi la relation thérapeutique.



.En matière de symptomatologie, la plupart des jeunes accueillis présente des états dépressifs et des troubles de l'anxiété. La solitude, l'isolement, voire la phobie sociale, la peur du jugement, la trahison ou la déception sont souvent évoqués.

« **Trouver sa place** » dans un groupe ou dans la société est une problématique fréquente. Cette problématique d'individuation est largement alimentée par une recherche des limites : des conduites à risques mettant en péril leurs vies : addictions, troubles des conduites alimentaires, voire tentatives de suicide. Les jeunes décrivent des altérations dans leurs rythmes quotidiens, notamment des troubles du sommeil, une aboulie (incapacité à agir malgré la volonté), voire une apathie (absence de motivation, d'intérêt, de volonté).

La persistance des problématiques rencontrées et appelle une vigilance renforcée de notre part. Les partenaires de santé représentent dès lors une aide précieuse pour orienter certains jeunes (CMP, CSAPA, Structures sociales...).

En **2021**, **121 jeunes** ont bénéficié de rendez-vous avec un psychologue, dont **72 pour la première fois**. Cela représente **467 entretiens**. Des ateliers collectifs ont également été proposés, sur des thèmes comme la confiance en soi et l'estime de soi avec la médiation animale.

Nul doute que ces chiffres, déjà élevés, sont en deçà de la réalité du fait des difficultés de prise de contact engendrées par les restrictions sanitaires.

Un temps pour soi

Depuis la fin de l'année 2013, un partenariat avec différents partenaires s'est mis en place afin de faciliter l'accès des jeunes aux soins et leur permettre de s'informer sur leurs droits.

Référente : Hanane HABINI

L'atelier « Un temps pour soi » s'adresse à des jeunes qui :

- Doutent de leurs capacités (timidité, réserve, ...)
- S'isolent des autres
- Ne se sont pas appropriés des adresses utiles sur Blois

Les champs abordés :

La culture, la santé, les loisirs, l'image de soi.

Cet atelier permet à des jeunes de découvrir différents lieux. Plus qu'une simple visite de différentes structures, il conduit les jeunes à s'investir : en échangeant, en jouant, en cuisinant, en s'entraidant, en surmontant leurs appréhensions, en acceptant d'être coiffés, maquillés, « cocoonés ». Le résultat attendu est qu'ils puissent tisser des liens, revenir seuls ou à plusieurs dans les lieux visités et avoir envie de participer à d'autres actions ou projets initiés par la Mission Locale. L'atelier est un outil intéressant qui permet à un jeune de vivre une parenthèse dans son parcours social et personnel. Sur cet espace, grâce à la bienveillance instaurée au sein du groupe, il peut s'exprimer, être écouté, être valorisé... et prendre conscience de ses propres ressources. Ainsi le jeune récupère son pouvoir d'être et d'agir.



Merci à tous les partenaires qui ont permis la réalisation des ateliers :

- Le Centre de Bilan de Santé,
- le Planning Familial,
- le Bowling World de Blois,
- aux centres sociaux QUINIERE et MIRABEAU de la ville de Blois,
- à Anne-Sophie BILLY, socio-esthéticienne
- Mélanie LEGER, coiffeuse et au Cheval Coach de Chaumont sur Loire.



CHIFFRES CLES :

- 5 sessions animées par nos conseillers
- 25 jeunes ont participé aux ateliers

Les Services Civiques

Le recrutement de jeunes en service civique a pour objectif d'améliorer l'accueil de notre public, en assurant une animation plus active et conviviale de son espace d'accueil. Ces volontaires facilitent l'accès des jeunes que nous accompagnons à la santé, à la culture, aux loisirs, au sport et à la citoyenneté en animant des ateliers.



Référente : Coline LEGAVE

En 2021, une jeune a fait un passage en volontariat, la mission « d'ambassadeur de la parole des jeunes » qui leur est confiée consiste également :

- A favoriser l'émergence de propositions et de projets à l'initiative des jeunes suivis à la Mission Locale afin de leur permettre de n'être plus simplement usagers mais également acteurs
- A recueillir l'avis des jeunes fréquentant la structure, concernant leur place et leur rôle au sein de la Mission Locale et de la Société.

Aucun projets ou ateliers n'ont été animés cette année, le contexte et les contraintes sanitaires ayant rendu difficile l'intégration et le maintien de services civiques au sein de l'équipe.

Les projets à relancer en 2022

➤ Parcours Vacances :

Parcours Vacances est une aide financière de 180 euros qui permet de partir en vacances dans la France ou dans l'Europe entre 4 et 15 jours. Un dossier est constitué avec les Services Civiques tout en construisant un budget prévisionnel, et le chèque vous est remis !

➤ Les après-midis d'échange :

Les après-midis d'échange se déroulent **tous les vendredi après-midi de 14H à 16h**. Le but est de réduire l'isolement en se rencontrant, en discutant, en jouant à des jeux pour mieux apprendre à se connaître, et à connaître les autres en montant des projets comme des sorties culturelles, sportives et ludiques ! Cela permet des nouer des liens avec les jeunes de la Mission Locale dans un cadre moins administratif.



La Web Radio, « Radio Actif Blois »

« La Web Radio faite par et pour les jeunes »
La web radio de la Mission Locale est un projet lancé en décembre 2017 qui a pour objectif de valoriser la parole des jeunes et l'estime de soi, créer une dynamique de groupe, faciliter la prise de parole et favoriser l'échange entre les jeunes.

Référente : Coline LEGAVE

En 2021, 27 émissions ont été réalisées avec les jeunes et les partenaires de la Mission Locale en soutien des professionnels (contrat de professionnalisation « animateur web radio », services civiques et Studio ZEF)

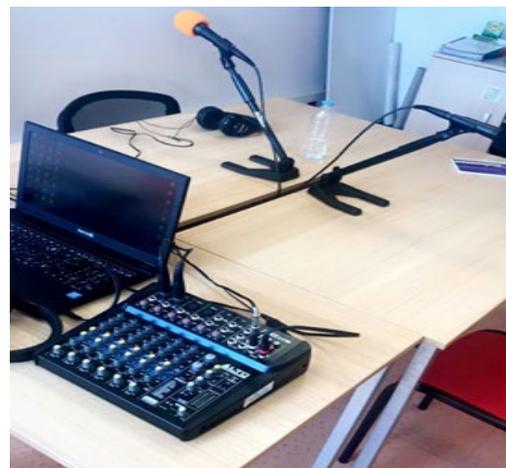
Au total, 98 jeunes et 39 intervenants (équipe interne et partenaires) ont participé pour un total de 304 écoutes sur notre plateforme de diffusion SoundCloud « Radio Actif Blois » : <https://soundcloud.com/user-642154422>

Le partenariat avec Studio ZEF :

Studio ZEF est la radio associative de Blois (fréquence 91.1).

La Mission Locale de Blois a développé ce partenariat pour permettre aux accompagnateurs de la radio d'approfondir les techniques d'enregistrement, d'animation et de montage.

Studio ZEF nous propose également de participer à la couverture des événements de Blois dans des émissions en direct. Studio ZEF diffusera prochainement les émissions réalisées par la mission locale sur leur antenne.



Le collectif « Radio Actif » national :

« Radio Actif » est le nom de la Web Radio Nationale des Missions Locales qui a vu le jour en 2015.

Utiliser l'outil de la web radio pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et évoluer dans les pratiques professionnelles sont nos enjeux principaux.

Chaque année, l'UNML organise des rencontres pour les accompagnateurs de la web radio « Radio Actif » qui se retrouvent à la Maison de la Radio à Paris pour 2 jours autour d'ateliers de radio, de conférences de rédaction et de comités de pilotage. En 2021 il y a eu 1 rencontre et nous avons réalisé 2 émissions nationales.

Retrouvez nos émissions sur : www.radio-actif.fr



La mobilité



Si qualification et expérience sont des atouts pour l'insertion professionnelle des jeunes, les moyens d'une mobilité autonome sont bien souvent tout aussi nécessaires.

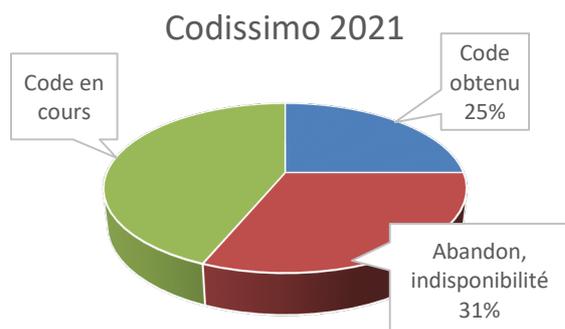
C'est pourquoi le conseiller doit aussi prendre en considération ce paramètre et rendre possible cette mobilité

Référente : Jessie DULOT

CODISSIMO

Cette année nous avons recruté une enseignante de la conduite, Delphine Mettaye. Depuis mars, elle anime des ateliers code de la route au sein de la Mission locale mais aussi sur les permanences de Contres et Montrichard. En plus de cette formation au code de la route, grâce à un soutien financier de l'ANCT, nous avons reçu 4 simulateurs de conduite portable afin de permettre aux jeunes du secteur rural notamment, de bénéficier d'une initiation aux bases de la conduite.

132 jeunes ont intégré l'atelier en 2021, 32 jeunes ont obtenu leur code de la route en 2021



YEP'S

La région Centre Val de Loire a mis en place le pass Yep's permettant aux jeunes de 15 à 25 ans de bénéficier entre autre de la gratuité de la carte Rémi Liberté Jeune. Ces réductions sont valables sur l'ensemble du réseau Rémi, dans toute la région Centre-Val de Loire mais également pour rejoindre les régions Pays de la Loire, Île-de-France et Nouvelle-Aquitaine.

153 demandes de carte validées en 2021 (+19 % par rapport à 2020) par la Mission Locale du Blaisois.

Différents dispositifs peuvent être mobilisés :

➤ Le FAJD 41 :

Cette aide financière du Conseil Départemental de Loir et Cher permet chaque année : le financement total ou partiel du permis de conduire (B, AM), des frais de transport (carburant, SNCF), d'assurance auto, de réparation d'un véhicule ou d'achat d'un cyclomoteur.

➤ La location de cyclomoteur :

Pour **1,5€/jour** (avec assurance, casque et antivol), mise à disposition d'un cyclomoteur par l'association **Mobilité 41** pour se rendre sur des lieux de travail, de formation ou de stage.

➤ Les Chéquiers Régionaux Emploi :

Chaque jeune peut recevoir jusqu'à 20 chèques pour une période de 12 mois. Cette année les carnets ont été divisés par 2, soit 2 carnets par jeunes et par an, pour un nombre de trajet égal aux années précédentes. Ce qui explique le volume plus important de carnets remis cette année.

➤ L'auto-école sociale ACCV : Un Permis B à 310€

Elle concerne des jeunes repérés par la ML avec un projet professionnel validé dont la faisabilité est conditionnée par la possession du permis de conduire, des difficultés d'ordre divers rendant problématique l'apprentissage en auto-école traditionnelle.

Le logement

Dans son rôle d'information et dans le cadre de l'approche globale, la Mission Locale travaille en partenariat avec les structures d'accueil locales dont l'activité est liée au logement.

Référente : Coline LEGAVE



ESCALE et HABITAT

Une rencontre FJT/Mission Locale est organisée trimestriellement pour faire un point et échanger sur les situations des Jeunes connus de la Mission Locale et résidant au F.J.T. (comportement, impayés, situation professionnelle, projets divers...). Cette rencontre permet de mettre à jour les dossiers des Jeunes et d'informer les conseillers.

En 2021, il a été réalisé 151 « Appui et Conseil sur le logement » auprès des jeunes. 58 jeunes étaient sans logement au moment de leur premier accueil.

155 ont été ou sont encore hébergés au FJT. Une majorité des jeunes accompagnés par la Mission Locale restent hébergés chez leurs parents (50,5%)



C.H.R.S. du PRIEURÉ

Les Centres d'Hébergement et de Réinsertion ont pour mission d'assurer l'accueil, le logement, l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes ou familles connaissant de graves difficultés en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale.

Les conseillers de la Mission Locale le cas échéant, travaillent en lien avec les assistants sociaux pour orienter les jeunes sans hébergement ou mal logés vers cette structure par l'intermédiaire du S.I.A.O.

Les dispositifs d'aide au logement : MOBILI-JEUNE, VISALE

La Mission Locale informe et accompagne les jeunes sur ces dispositifs proposés par ActionLogement et les orientes si nécessaire qui aura en charge le montage du dossier.



**LES
DISPOSITIFS
D'ACCOMPAGNEMENTS**

Les dispositifs d'accompagnements

En fonction de leur situation et de leur statut, les jeunes peuvent se voir proposer la contractualisation de leur accompagnement en Mission Locale. La plupart d'entre eux a vocation à être concerné par un ou plusieurs dispositifs.

Le PACEA est le mode de contractualisation générique. Il a vocation à concerner tout-e-s les jeunes rencontrés par la Mission Locale dès lors que ces derniers s'engagent dans un parcours d'accompagnement (une petite partie des jeunes ne viennent en Mission Locale qu'à une ou deux reprises, qu'ils soient demandeurs d'une simple information ou que leur situation évolue rapidement). **En 2021, 1228 jeunes sont entrés en PACEA (+ 41% par rapport à 2020).** Les jeunes peuvent bénéficier d'une aide financière encadrée par un certain nombre de critères d'attribution et limitée par l'enveloppe annuelle allouée par l'Etat. La mise en place d'un PACEA est précédée d'un diagnostic et se construit par phases renouvelables, ajustables dans leur durée et dans leurs objectifs afin de s'adapter à l'évolution de la situation.

La Garantie Jeunes est une des phases, la plus intensive, du PACEA, elle concerne les jeunes répondant à des critères précis de vulnérabilité sociale. D'une durée de 12 mois, elle donne accès à une allocation mensuelle égale au montant du RSA, cumulable de manière dégressive avec les revenus du travail. Elle donne également accès à un suivi très qualitatif.



Le PPAE (Parcours Personnalisé d'Accès à l'Emploi) concerne les jeunes dont Pôle Emploi délègue le suivi à la Mission Locale. Il concerne prioritairement les jeunes demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés particulières d'insertion auxquelles répond l'accompagnement global proposé par la Mission Locale

L'accompagnement de certains bénéficiaires du RSA est délégué par le Conseil Départemental à la Mission Locale. Un CER (Contrat d'Engagement Réciproque) est signé par le bénéficiaire et la Mission Locale (au nom du Président du Conseil Départemental). **Ce document synthétise les objectifs et les démarches à poursuivre dans le cadre de l'accompagnement.** Il est renouvelé tous les 6 mois en moyenne pour une durée de 24 mois.



Le PACEA

Le PACEA est le cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales.

Il répond à un objectif de lisibilité et de simplification et à la volonté des jeunes « d'arrêter de les mettre dans des cases ».

Référente : Jessie DULOT

Depuis **2017**, **3525 jeunes** ont signé pour 2 ans un PACEA avec la Mission Locale, **dont 1228 en 2021**.

En 2021, les jeunes signataires présentent les caractéristiques suivantes :

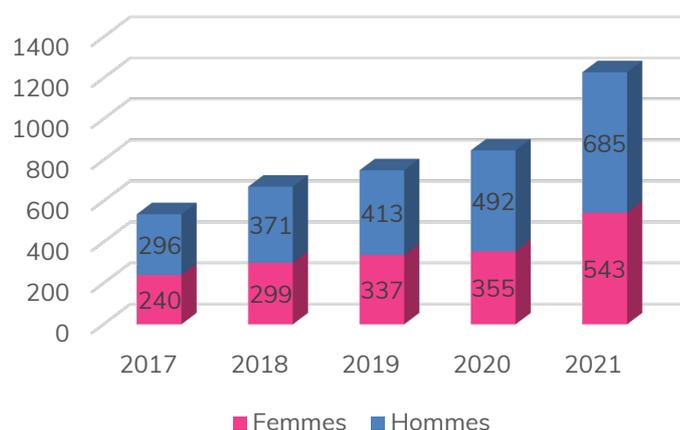
- 56 % d'hommes : 685 jeunes (488 jeunes en 2020)
- 17% de jeunes QPV : 213 jeunes (142 jeunes en 2020)
- 12% de jeunes ZRR : 145 jeunes (118 jeunes en 2020)
- 7% de jeunes travailleurs handicapés : 91 jeunes (51 jeunes en 2020)

Ce contrat permet aux jeunes en démarches actives et selon leurs besoins de débloquer une allocation subsidiaire. **Une enveloppe annuelle de 268 377 € a été allouée contre 153 163 € en 2020**, soit une augmentation de **75 %**, ce qui a permis à **386 jeunes (341 en 2020)** d'en bénéficier, soit un montant annuel moyen **de 695€ par jeune (contre 449€ en 2020)**, alors que selon les textes chaque jeune pourrait prétendre à un montant maximum annuel d'environ 1500€.

On constate donc malgré l'augmentation de l'enveloppe, un large écart entre les montants demandés par les conseillers pour soutenir les démarches d'accès à la mobilité, l'emploi, la formation et bien souvent la subsistance et ce qu'il nous a été permis d'attribuer réellement aux jeunes dans la limite de l'enveloppe disponible.



Répartition des entrées PACEA par genre depuis 2017



Le Garantie Jeunes



La Garantie jeunes est un droit ouvert qui s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude (NEET). Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, ils sont accompagnés de manière intensive et collective et bénéficient de mises en situation professionnelle.

Référente : Nadia MASRI

La Garantie Jeunes c'est :

- Une phase du **PACEA** (Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'autonomie).
- Pour les jeunes de 16 à 25 ans
- NEET
- Un contrat réciproque d'1 an
- Un accompagnement de 12 mois avec 4 semaines de collectif, et un suivi individualisé
- Une allocation forfaitaire mensuelle pouvant aller jusqu'à 497.50 €
- Le principe de l'emploi d'abord, la co-construction du projet professionnel, la mise en situation professionnelle, la formation.

Le Doublement des objectifs d'entrée en 2021

Cette année nous avons vu nos objectifs d'entrée doubler sur la Garantie Jeunes, passant de 230 entrées en 2020 à 460 en 2021. L'arrivée tardive des informations et des financements accompagnant cette évolution a nécessité une forte capacité d'adaptation de l'ensemble de l'équipe qui a été mise à rude épreuve.

Pour y faire face, nous avons doublé le nombre de conseillère en charge de cet accompagnement renforcé. Nous avons conservé un rythme d'entrée mensuel, à raison de 8 jeunes par conseillère et nous avons animé des sessions collectives sur les permanences de Montrichard, Contres, Mer, Vineuil, Oucques, Marchenoir, Saint Laurent Nouan. Ces sessions décentralisées nous ont permis de toucher des jeunes rencontrant des problèmes de mobilité.

CHIFFRES CLÉS 2021 :

- 599 jeunes présents dans le dispositif en 2021 dont 445 nouvelles entrées
- 1 052 442 € d'allocation versés
- 7680 entretiens individuels et participations à des ateliers collectifs, soit une moyenne de 13 événements par jeunes Garantie Jeunes contre 7 pour les jeunes hors Garantie Jeunes
- 1026 entrées en situations actives (alternance, emploi, formation, immersion, scolarité), soit une moyenne de 1,7 situations par jeunes Garanties Jeunes, contre une moyenne de 1,2 pour les jeunes hors Garantie Jeunes.
- Le nombre moyen d'entrées en situation des jeunes Garantie Jeunes est supérieur de 40% à celui des jeunes hors Garantie Jeunes, alors que ces derniers sont souvent plus qualifiés.
- 230 sorties du dispositif Garantie Jeunes en 2021 :
 - 70 % de parcours complets de 12 mois soit 160 sorties, parmi ces derniers 94 jeunes soit 58% étaient en situation active le jour de leur sortie.
 - 30% soit 60 sorties anticipées dont 25 abandons, 20 non respects des engagements, 15 déménagements, 10 limite d'âge (26 ans)

Perspectives pour 2022 :

Le **Contrat d'Engagement Jeunes** se substitue à la Garantie Jeunes à compter du **1 mars 2022**.

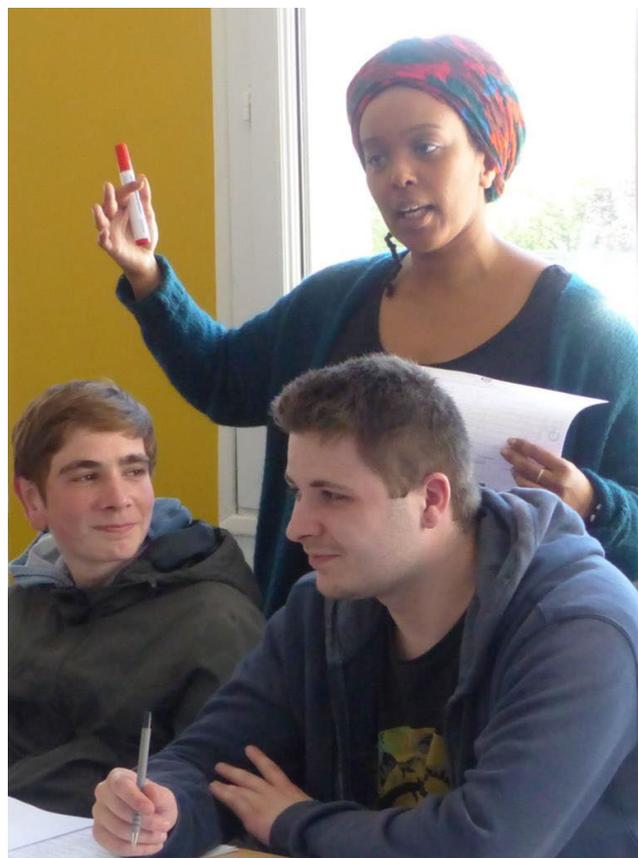
Le caractère intensif de l'accompagnement des jeunes est une nouvelle fois renforcé en engageant les jeunes à **réaliser 15 à 20 h d'activité par semaine** tout au long des six mois du contrat d'engagement jeune.

Les objectifs **qualitatifs et quantitatifs (470 entrées à réaliser en 2022)** confiés à la Mission Locale l'amènent à développer à nouveau ses moyens humains et à repenser son organisation pédagogique pour répondre aux buts ciblés par l'État.



L'équipe Garantie Jeunes en 2021 :

- 1 Coordinatrice – **Nadia MASRI**
- 1 Assistante Administrative – **Anaïs BOURQUIN**
- 8 Animatrices – Conseillères :
 - **Dorine MERANCIENNE**
 - **Emeline BOUSSUGE**
 - **Emilie GOURJAU**
 - **Fannie USATTI**
 - **Lucie HENRI**
 - **Manon ANDRY-SELIN**
 - **Marie GILLET**
 - **Zeliha UZUNOGLU**





CHIFFRES CLÉS 2021 :

- 445 jeunes entrés sur le dispositif en 2021
- 55 % de ces jeunes sont des hommes
- 55 % des jeunes sont âgés entre 18 et 21 ans
- 22 % des jeunes sont mineurs
- 53 % des jeunes n'ont pas de diplôme
- 17 % sont issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)
- 12 % sont issus des Zones de revitalisation rurale (ZRR)

Nous remercions les différents partenaires qui viennent à la rencontre des jeunes :



Le partenariat avec Pôle Emploi

En juillet 2015, une nouvelle convention de partenariat renforcé de 2 ans (2015 /2017) renouvelable a été signée entre la mission locale de Blois et Pôle Emploi. Cette convention de partenariat a été prolongée pour 2 ans en 2019.

Référent : Amadou TALL

Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- **Pôle Emploi** délègue le suivi d'un certain nombre de jeunes demandeurs d'emploi à la Mission Locale qui met en œuvre avec ces derniers un Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi. Cette délégation concerne des jeunes de niveau Bac et infra.
- **Pôle Emploi** et la **Mission Locale** participent ensemble à la réalisation d'actions événementielles (forums métiers, nuit de l'orientation...) et d'actions en direction des employeurs.
- **Des référents PPAE** dans les 2 structures sont chargés du suivi quantitatifs/qualitatifs et de la mise en place d'un circuit partagé d'accès aux prestations, ateliers, actions de formation.



CHIFFRES CLES 2021 :

Réalisations - Résultats :

- 356 jeunes entrés en accompagnement PPAE
- 4999 entretiens réalisés générant 27871 événements et 9989 propositions
- 578 Sorties PPAE sur l'année 2021 :
- 169 jeunes pour reprise emploi durable soit 29,23%
- 127 jeunes pour radiation + 6 mois de pôle-emploi soit 21,97%
- 165 jeunes pour absence à convocation soit 28,54%
- 117 jeunes pour autres motifs (abandon du jeune 37, limite âge 26 ans 31, déménagement hors zone 42, IAE 03, Autres 04) soit 20,24%

Réalisations et services proposés en 2020 pour les 505 jeunes accompagnés dans le dispositif :

- 34 jeunes ont bénéficié d'un contrat en alternance (28 contrats d'apprentissage et 6 contrat de professionnalisation), 883 entrées en emploi dont 91 CDI et 792 CDD, 143 entrées en formation, 89 Immersions en entreprise (EMT, PMSMP, SERVICE CIVIQUE), 6 statut auto entrepreneur, 13 retours en scolarité

Les jeunes sous-main de justice



Au cours de l'année 2021 l'accompagnement des jeunes sous-mains de justice a été décliné selon différentes organisations :

*Certains jeunes accompagnés par la Mission Locale gardent « l'anonymat » quant à leur situation face à la justice, ils ne sont donc pas comptabilisés ici.

Jeunes mineurs en milieu ouvert :

Afin de faciliter l'accueil de ces jeunes au sein de la Mission Locale et la prise de relai dans l'accompagnement, **une procédure a été définie avec l'équipe du Service Territorial Educatif de Milieu Ouvert et d'Insertion, et plus particulièrement avec les éducateurs de l'UEAJ** : le parcours des jeunes mineurs débute par la participation à des ateliers collectifs, animés par l'éducatrice de l'UEAJ et la conseillère de la Mission Locale. Le contenu de ces ateliers est adapté aux demandes et besoins des jeunes : l'offre de services de la Mission Locale, être acteur de son accompagnement, le CV, la lettre de motivation, l'entraînement aux entretiens, les codes transversaux, comment se former ? la création du CPA, ... Un rendez-vous individuel est proposé aux jeunes pour poursuivre le travail d'accompagnement à la suite et uniquement si le jeune est d'accord.

Différentes contraintes n'ont pas permis la mise en œuvre efficiente de cette action en 2021.

Jeunes majeurs en milieu ouvert :

Le partenariat entre le SPIP 41 et la Mission Locale du Blaisois a été renforcé sur l'année 2021, par la mise en place d'une permanence dans les locaux du SPIP.

L'accès à l'emploi constitue un facteur clé de la sortie des parcours de délinquance, en ce sens, accompagner ces jeunes vers l'emploi contribue à lutter contre la récidive.

Référente : Christelle GAGNEUX

L'objectif est de favoriser l'accès à l'offre de services de la Mission Locale aux jeunes dont le parcours nécessiterait un accompagnement socio-professionnel, et de faciliter la dynamisation du parcours d'insertion professionnel.

Jeunes majeurs en milieu fermé :

Permanence une fois par semaine, pour accompagner les jeunes dans la définition d'un parcours d'insertion pour préparer la sortie, les aménagements de peine. Ce travail est mené en étroite collaboration avec les conseillers du SPIP et donnent du sens aux aménagements de peine.

A noter que la Maison d'Arrêt a proposé diverses actions pour enrichir l'offre de services : Renouvellement de l'opération saisonnière permettant l'embauche de détenus pour effectuer les vendanges.

Formation qualifiante « soudure ».

Accompagnement pour accéder à la certification CLEA

CHIFFRES CLÉS

Jeunes majeurs Milieu Ouvert

- 18 permanences
- 18 jeunes reçus (permanence)

Jeunes mineurs Milieu Ouvert

- 4 ateliers
- 2 jeunes mineurs inscrits aux ateliers

Jeunes majeurs Milieu Fermé

- 39 demi-journées de permanence
- 45 jeunes accompagnés dont 35 jeunes non-qualifiés
- 14 aménagements de peine
- 5 transferts
- 2 jeunes en CDD saisonniers en cours de détention

55 jeunes accompagnés en Milieu Ouvert dont 5 mineurs (tous sites confondus)

51 contrats de travail signés
15 entrées en formation

L'accompagnement des bénéficiaires du RSA

Depuis 2014, le Conseil Départemental du Loir et Cher a choisi de déléguer aux Missions Locales, l'accompagnement socio-professionnel des jeunes bénéficiaires du RSA aux Missions Locales du département.

Référente : Jessie DULOT

Depuis 2014, le Conseil Départemental de Loir et Cher a choisi de déléguer aux Missions Locales, l'accompagnement socio-professionnel d'une partie des bénéficiaires du RSA âgés de moins de 26 ans.

Une équipe dédiée de 10 conseillers intervenant sur Blois et sur les permanences décentralisées :

- Céline BERLEMONT** : Permanence de Mer
- Cécile DRAY** : Permanence de Saint Laurent Nouan et Mont Près Chambord
- Stéphanie JALLON** : Permanence de Contres
- Yvan LEROY** : Permanence de Veuzain sur Loire
- Arnaud MESLAGE** : Permanences de Oucques, Beauce la Romaine, Josnes et Marchenoir
- Alexandre VENAILLE** : Permanence de Montrichard
- Delphine CARTRY, Mathilde BOUVET (remplacée par Coline LEGAVE) et Aurélie LARRICQ** : Agglomération de Blois
- Christelle GAGNEUX** : suivi des jeunes sous main de justice

373 jeunes orientés par le Conseil Départemental depuis 2014, dont 72 % résident sur le territoire de la MDCS Blois Agglomération.

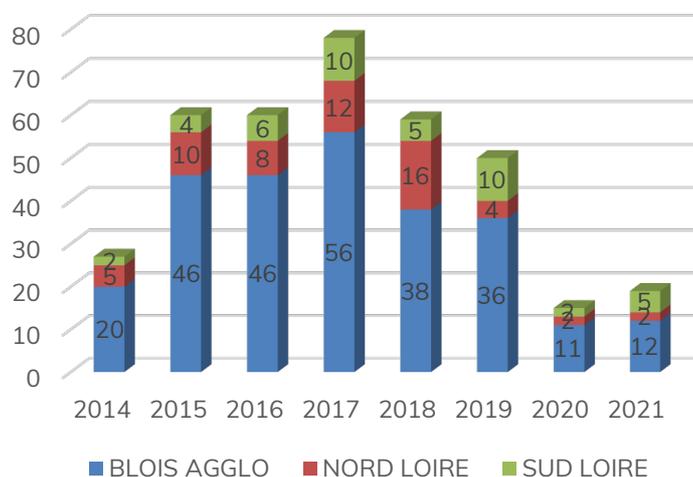
Les conseillers accompagnent les jeunes dans leurs démarches d'insertion à travers un contrat d'engagement réciproque (CER) signé entre le bénéficiaire du RSA, la Mission Locale et le Conseil départemental.



Ce contrat fixe pour une période de 3 à 6 mois, les objectifs de l'accompagnement et peut être renouvelé autant que nécessaire (jusqu'à 24 mois).

Des équipes pluridisciplinaires, auxquelles participent les conseillers de la Mission Locale, examinent et proposent au Président du Conseil départemental, les entrées, les sanctions et les sorties d'accompagnement des bénéficiaires du RSA en fonction de leur situation et de leurs besoins.

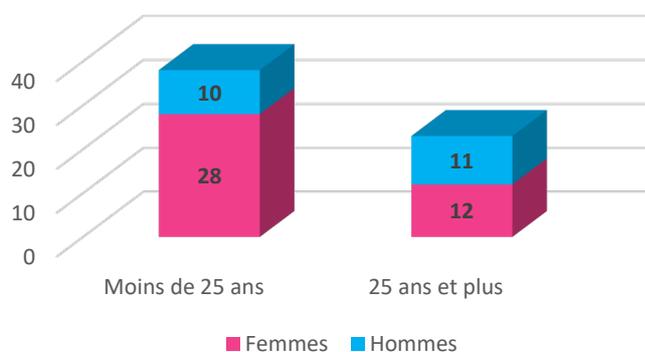
Origine des orientations RSA depuis 2014



Les motifs de sortie de l'accompagnement RSA en Mission Locale



Répartition des jeunes suivis RSA par âge et sexe



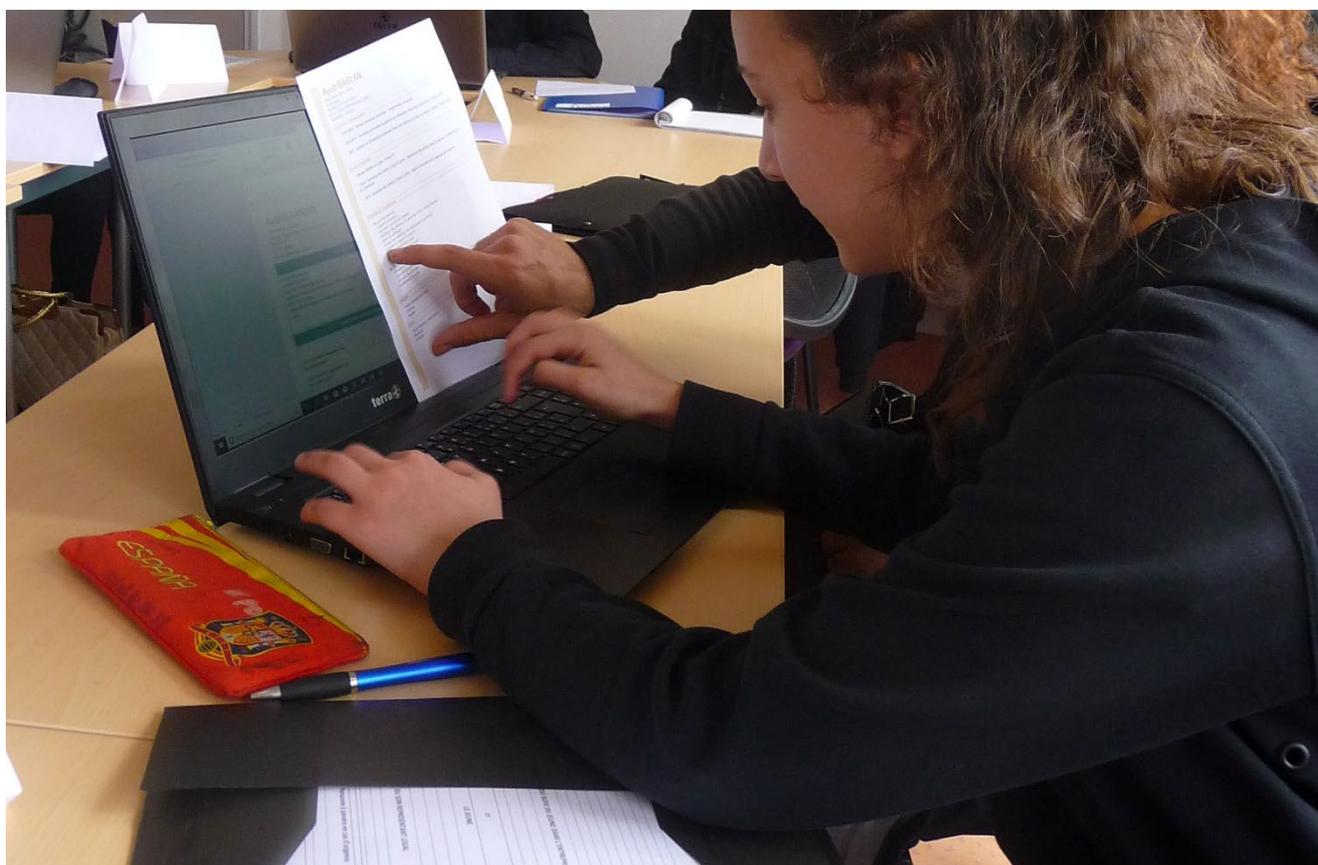
CHIFFRES CLÉS :

- 43 CER signés en 2021, dont 17 initiaux et 26 renouvellements

31 fins d'accompagnement, dont 7 pour changement de ressources (accès à l'emploi notamment) et 14 réorientations (MDCS, CIAS ou Pôle Emploi pour les jeunes âgés de plus de 26 ans notamment)

61 jeunes accompagnés en 2021, dont 66 % de femmes,

- 38 % sont âgés de 25 ans et plus, 49 % n'ont pas de diplôme
- 36% sont des familles monoparentales
- 18 % des couples avec enfants
- 34 % des jeunes ont intégré le RSA avant 2018



LA VIE DE LA STRUCTURE

La vie de la structure

Une nouvelle phase de croissance pour l'équipe de la Mission Locale au cours de l'année 2021 notamment due à la montée en charge de la Garantie Jeunes

L'équipe de la Mission Locale a connu une forte croissance au cours de l'année 2021 avec 48 salariés (44 équivalents temps plein) au 31 décembre 2021.

Plusieurs raisons expliquent cette progression :

- Le doublement des objectifs et de l'activité du dispositif Garantie Jeunes qui a également conduit à un doublement de son effectif qui passe de 5 à 10 personnes.
- L'embauche d'une enseignante de la conduite dans le cadre de la mise en place du projet Codissimo.
- L'intégration d'une chargée d'accueil supplémentaire pour une période de formation avant son affectation au site Lorjou ouverts en mars 2022
- Le renforcement des fonctions supports devenu nécessaire avec l'augmentation de l'activité : embauche d'une seconde agente de nettoyage, d'un assistant comptable et d'un chargé de communication.



Après un travail de concertation et de préparation mené avec le bureau de la Mission Locale d'une part et les membres du CSE d'autre part.

L'application de l'avenant 65 de la convention collective des missions locales a été mise en œuvre au sein de notre association au 1^{er} juillet 2021 avec plusieurs mois d'avance sur la date butoir prévue par l'accord au 14 octobre.

Les choix réalisés dans ce cadre ont permis une revalorisation salariale de la très grande majorité des salariés ce qui était largement justifié au regard :

- Du travail fourni par l'équipe, une nouvelle fois en 2021, la Mission Locale a réalisé et souvent dépassé les objectifs qui lui avaient fixés (entrées en Pacea et en Garantie Jeunes, nombre de contrats aidés mis en place, objectifs de performance fixés par l'Etat).
- D'une quasi-stagnation des rémunérations au sein de la structure depuis plusieurs années.

Le Conseil d'Administration

Le Bureau examine et valide les questions relatives à la gestion des ressources humaines et au fonctionnement de l'association. Le C.A. de la Mission Locale, composé de 16 membres, regroupe des élus du territoire, des financeurs et des partenaires de l'association. Il discute et valide les orientations de la structure.



Le bureau



Ozгур ESKI
Président de la mission locale



Delphine BENASSY
Vice-Présidente de la Mission Locale



Christine OLIVIER
Vice-Présidente de la Mission Locale



Ludivine REMAY
Trésorière de la Mission Locale



Mourad SALAH BRAHIM
Secrétaire de la Mission Locale

Les administrateurs

- **Ozгур ESKI**, Président de la Mission Locale conseiller délégué Agglopolys, Emploi, Insertion, Jeunesse
- **Delphine BENASSY**, Vice-Présidente de la Mission Locale, Vice-Présidente Conseil Régional
- **Christine OLIVIER**, Vice-Présidente de la Mission Locale, Vice-Présidente CC Val de Cher Controis
- **Ludivine REMAY**, Trésorière de la Mission Locale, Conseillère Communautaire Agglopolys
- **Mourad SALAH BRAHIM**, Secrétaire de la Mission Locale, Conseiller Communautaire Agglopolys
- **Pierre OLAYA**, Vice Président Agglopolys
- **Christelle DESSITES**, conseillère communautaire Agglopolys
- **Luc VAN COUWELAAR**, Inspecteur de l'Education Nationale pour l'Information et l'Orientation
- **Evelyne POIREAU**, Directrice Départementale Adjointe, DEETS-PP 41
- **Maria POUPLIN**, Directrice du CIO de Blois
- **Benoît MORIN**, Directeur Escale et Habitat
- **Eric KRAEMER**, Directeur Territorial Pôle Emploi Loir et Cher
- **Isabelle SOIRAT**, Conseillère communautaire délégué Agglopolys
- **Nicolas HAUPTMANN**, Secrétaire Général à la Préfecture
- **Frédéric DEJENTE**, Vice-président de la Communauté de Commune Beauce Val de Loire
- **Franck COSTE**, Président de l'UD41 CFE CGC

TROMBINOSCOPE

De la Mission Locale du Blaisois
Mis à jour le 06/05/2022



L'équipe de Direction



Thomas **PRIGENT**
Directeur



Jessie **DULOT**
Directrice adjointe

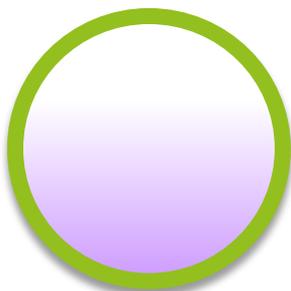


Sophie **MOREAU**
Assistante Gestion/Direction



Nadia **MASRI**
Coordinatrice GJ / CEJ

L'équipe Support



Firezewd **MITIKIE**
Agent d'entretien



Fatima **BENNAMA**
Agent d'entretien



Lise-Apoline **LEJEUNE**
Animatrice Web radio



Marouane **DUVOUX**
Assistant administratif



Nathalie **GOURDAUX**
Assistante
administrative



Erwann **ELLÉ**
Chargé de
communication

L'équipe **Accueil**



Nathalie **HERLET**
Chargée d'accueil



Sabine **BROSE**
Chargée d'accueil



Marion **DREVET**
Chargée d'accueil



Stéphanie **JOLIVEAU**
Chargée d'accueil

L'équipe **Accompagnement**



Amadou **TALL**
Chargé de projet
Référént formation



Alexandre **VENAILLE**
Chargé de projet
Référént Imilo
Permanence Montrichard



Christelle **GAGNEUX**
Chargé de projet
Coordnatrice SPRO 41
Référénte Justice



Nathalie **GAILLOT**
Chargée de projet
Relations entreprises
Coordnatrice 100 Chances



Aurélie **LARRICQ**
Conseillère
Insertion / PIC VAE



Cécile **DRAY**
Conseillère
Permanence Bracieux



Florence **GIBAULT**
Conseillère



Stéphanie **JALLON**
Conseillère
Permanence Contres



Mathilde **BOUVET**
Conseillère
Référénte Service Civique



Sophie **BRAULT**
Conseillère et Référénte
Travailleurs Handicapés



Nahla **AFIF**
Conseillère et Référénte
Travailleurs Handicapés



Delphine **METTAYE**
Animation
Atelier code



Farid **HADAK**
 Coordinateur du projet
 Blaise'Watch



Laure **FERNANDEZ**
 Conseillère Référente
 Mineurs et Alternance



Yvan **LEROY**
 Conseiller
 Permanence Onzain



Stéphane **THILLOUX**
 Conseiller



Céline **BERLEMONT**
 Conseillère
 Permanence Mer



Tony **CALCADA**
 Psychologue



Edgar **PINEAU**
 Psychologue

L'équipe **GJ – CEJ**



Anaïs **BOURQUIN**
 Assistante administrative
 GJ / CEJ



Magdany **BEGUE**
 Assistante administrative
 GJ / CEJ



Dorine **MERANCIENNE**
 Conseillère animatrice



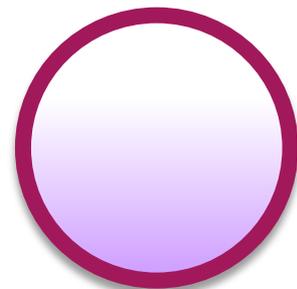
Marina **BARRAUD**
 Conseillère animatrice



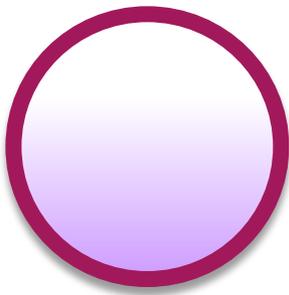
Emilie **GOURJAU**
 Conseillère animatrice



Fannie **USATTI**
 Conseillère animatrice



Marie **GILLET**
 Conseillère animatrice



Cécile **BIDAULT**
Conseillère animatrice



Hind **SAFRAOUI**
Conseillère animatrice



Sarah **LABBE**
Conseillère animatrice

Site **Mirabeau**



Lina **MAHRAOUI**
Chargée d'accueil



Hanane **HABIBI SABBAR**
Conseillère



Alain **GOURMELON**
Conseiller Référent IAE



Zeliha **BUYUKSARI**
Conseillère animatrice CEJ

Site **Lorjou**



Chaïma **Ghomid**
Chargée d'accueil



Coline **LEGAVE**
Conseillère Référente
Logement



Arnaud **MESLAGE**
Conseiller Référent
Jeunes Mineurs et alternance
Permanences Oucques la Nouvelle,
Beauce-la-Romaine, Marchenoir,
Josnes



Lucie **HENRI**
Conseillère animatrice CEJ

Mission Locale du Blaisois – 15 avenue de Vendôme, 41000 Blois

Tél. : 02 54 52 40 40

Site Mirabeau – 16 Rue Mirabeau, 41000 Blois

Tél. : 02 34 46 00 46

Site Lorjou – 5 Rue Louis Bernicot, 41000 Blois

Tél. : 02 36 23 85 40

La formation des salariés

Malgré la pandémie, la plupart des formations programmées sur l'année 2021 ont pu se dérouler, à part quasi égale entre distanciel et présentiel.



Cinq types de formation sont mises en œuvre :

Des formations programmées dans le cadre du plan régional de formation des salariés, mutualisées avec les 19 autres Missions Locales de la Région et pilotées par l'Animation Régionale du réseau. Malheureusement les crédits disponibles sur ce champ ont fortement diminué depuis quelques années. Dans ce cadre, 29 salariés ont néanmoins bénéficié d'un total de 93 journées de formation sur les thèmes suivants :

Comprendre les enjeux de la lutte contre les discriminations, Community manager, Favoriser la prise de confiance du jeune, Prévention et gestion de l'agressivité et de la violence, Accompagner les 16 - 25 ans souffrant de troubles psychiques, les outils numériques au service de l'accompagnement, Quelle pratique d'accompagnement du public jeune aujourd'hui ? Les ressorts de la motivation, Initiation à la Garantie Jeune, Garantie Jeunes module 1, Diagorienté, Imilo et le Tutorat.

Une formation interne proposée à une partie de l'équipe, en réponse aux priorités identifiées par l'association : Sauveteur Secouriste du Travail (2 journées pour 10 salariés)

Une formation en alternance:

1 salariée en contrat d'apprentissage BPJEPS soit 60 journées

2 formations dans le cadre du CPF :

3 salariées ont obtenu une certification CONSEIL EN IMAGE après avoir suivi une formation de 5 jours.

1 salariée a obtenu une certification de COACH PROFESSIONNEL (5 jours sur son temps de travail)

Une formation spécifique demandées par 1 salarié :

1 salarié a suivi un module de formation Apprentissage de la langue des signes française pour un total de 5 jours

Le plan de formation 2021 représente au total 1386 heures de formation ayant concerné 34 salariés.



Les orientations 2022

Malgré la pandémie, la plupart des formations programmées sur l'année 2021 ont pu se dérouler, à part quasi égale entre distanciel et présentiel.

La mise en place du Contrat Engagement Jeunes

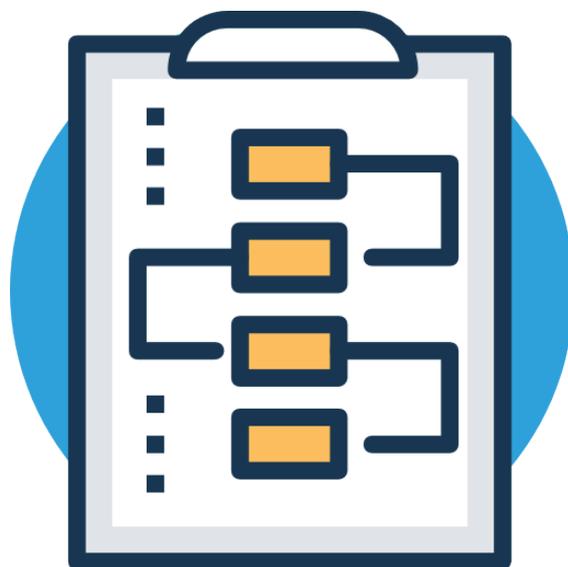
Le gouvernement a fait le choix de faire évoluer notre principal dispositif d'accompagnement intensif en remplaçant la Garantie Jeunes par le Contrat d'Engagement Jeune à compter du 1 mars 2022. Ce nouveau dispositif concernera au niveau national 200 000 jeunes accompagnés par les missions locales et 100 000 autres jeunes accompagnés par Pôle Emploi. Il propose des parcours de 6 à 12 mois et une allocation mensuelle de 200 à 500 € en fonction de l'âge et de la situation fiscale des jeunes.

Le dispositif prévoit également 15 à 20 h d'activités par semaine pour les jeunes qui s'y engagent. Cette nouvelle modalité nécessite donc une réorganisation de notre fonctionnement pour proposer une offre de service en conséquence. Pour ce faire, nous nous appuyons sur les ateliers internes à la Mission Locale mais également sur de nombreux partenariats externes. La mission locale s'est vue attribuer un objectif de 470 entrées en Contrat d'Engagement Jeunes en 2022.

L'ouverture d'un nouveau site au sein des Quartiers Prioritaires de la Ville.

La Mission Locale ouvre en avril 2022 un nouveau site permanent Place Lorjou à Blois. Doté de trois bureaux, d'une salle d'atelier, d'un espace numérique et d'une équipe dédiée (une chargée d'accueil et 3 conseiller-e-s), il propose une offre de service de proximité visant particulièrement les habitants du quartier prioritaire Croix Chevalier. Particulièrement accessible depuis les quartiers et communes ouest de Blois, notre objectif est aussi que ce site joue le rôle « d'échangeur territorial » : il permet aux jeunes des quartiers d'être accompagnés vers les autres points du territoire en fonction de leurs besoins et il permet d'accueillir au sein des quartiers des jeunes venus d'autres points du territoire.

Parallèlement nous maintenons le site ouvert sur le quartier Mirabeau fin 2020. Celui-ci est en effet bien repéré et fréquenté, notamment grâce à un partenariat quotidien avec le Centre social



Mirabeau.

La poursuite du projet Blais'Watch : repérage et mobilisation des jeunes invisibles

La candidature de la Mission locale a été retenue pour une poursuite de l'expérimentation jusqu'au 30 juin 2023 avec un partenariat renouvelé (les Restos du Cœur et la Fédération Libres comme l'Ere intègrent le consortium). Dans le cadre de cette prolongation plusieurs actions nouvelles sont mises en œuvre :

La mise en place de tournées régulières en zones rurales avec la Milomobile et son barnum pour voir et être vu des jeunes et des acteurs des territoires ruraux.

Insérer photo

La présence régulière au sein Journées de Préparation à la Défense en partenariat avec le Centre du Service National

La création d'un second poste de conseiller dédié à la relation avec les partenaires du handicap pour repérer les jeunes bénéficiant d'une Reconnaissance Travailleur Handicapé et les accompagner.

Mise en œuvre d'une démarche interne autour de la qualité de vie au travail

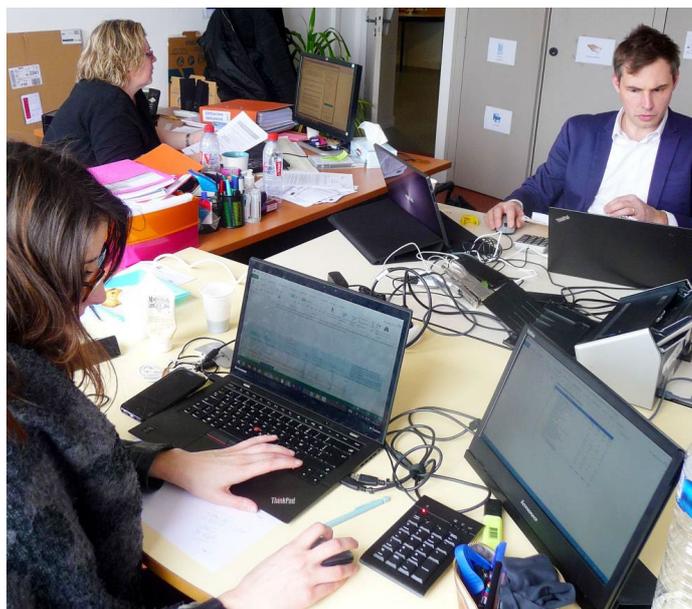
L'augmentation de l'effectif salarié de l'association, la création de nouveaux sites permanents et de nouveaux changements de dispositifs, sont des facteurs qui peuvent impacter sur la cohésion et le bien-être de l'équipe. Une vigilance est donc nécessaire à cet égard. Sur la proposition du CSE, un questionnaire a été soumis à l'équipe qui a permis d'identifier des points positifs (le sentiment d'autonomie des salariés) mais aussi des points de progrès pour ce qui concerne la communication au sein des équipes et le soutien managérial à ces dernières. Le travail sur ces thématiques va se poursuivre avec le CSE et l'équipe pour permettre d'identifier et de mettre en œuvre des pistes d'amélioration.

Bilan financier

Le bilan financier

KPMG, cabinet des commissaires aux comptes contrôle l'activité financière de notre structure.

Référente : Sophie MOREAU



Rapport sur les comptes annuels

FIDUCIAL EXPERTISE BLOIS A
4 rue Galilee
CS 4305 LA CHAUSSEE ST VICTOR
41000 BLOIS
0254504400

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Conformément aux dispositions convenues avec notre client

ASSD MISSION LOCALE DU BLAISOIS

nous avons réalisé une mission de participation à l'établissement des comptes annuels relatifs à l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021, qui se caractérisent notamment par les données suivantes :

- Total du bilan :	1 550 106,61	euros
- Produits d'exploitation	2 386 217,67	euros
- Excédent :	56 252,19	euros.

Notre mission s'inscrit dans la catégorie des "Missions sans assurance - Autres prestations fournies à l'entité" définies dans le cadre de référence des missions du professionnel de l'expertise comptable et par le schéma général du référentiel normatif et déontologique de l'Ordre des experts-comptables publiés par arrêté ministériel du 17 juillet 2019.

Nos obligations et interventions se sont exercées dans les limites des diligences de la mission de présentation de comptes définies par l'Ordre des experts-comptables.

Nos travaux ont été réalisés à partir des pièces, documents et informations fournis par notre client.

A BLOIS
Le 04/03/2022

Pour FIDUCIAL EXPERTISE BLOIS A
Société d'Expertise Comptable

Alexandre DUPORT
Directeur d'agence

Bilan actif

ASSD MISSION LOCALE DU BLAISOIS

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
. Frais d'établissement				
. Frais de recherche et développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences, marques	568	568		
. Autres				
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
. Terrains				
. Constructions				
. Installations tech., matériels, outillage	1 570	1 034	535	682
. Autres	216 822	107 147	109 674	43 975
. Immobilisations corporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
. Participations et Créances rattachées	2 080		2 080	2 060
. Autres titres immobilisés				
. Prêts				
. Autres	354		354	354
Total	221 392	108 748	112 644	47 071
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
. Créances usagers et comptes rattachés	5 546		5 546	
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	442 882		442 882	507 807
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
. Disponibilités	971 509		971 509	717 665
. Charges constatées d'avance	17 525		17 525	12 332
Total	1 437 463		1 437 463	1 237 805
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total				
TOTAL ACTIF	1 658 854	108 748	1 550 107	1 284 876

Bilan passif

ASSD MISSION LOCALE DU BLAISOIS

BILAN PASSIF

	Not au 31/12/2021	Not au 31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité	206 916	206 916
. Autres		
Report à nouveau	144 839	56 579
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	56 252	88 260
Situation nette (sous-total)	406 007	351 755
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	9 548	10 174
Provisions réglementées		
Total	417 555	361 929
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	551 522	502 771
Total	551 522	502 771
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	113 158	110 813
Total	113 158	110 813
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	118 804	103 338
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	229 704	206 025
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 000	
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	112 564	
Total	467 871	309 362
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	1 550 107	1 284 876

Compte de résultat

ASSD MISSION LOCALE DU BLAISOIS

COMPTE DE RESULTAT (1/2)

	du	01/01/2021	%	du	01/01/2020	%	Var. en val. annuelle	
	au	31/12/2021	PE	au	31/12/2020	PE	en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION								
Cotisations								
Ventes de biens et services :								
- ventes de biens								
<i>dont ventes de dons en nature</i>								
- ventes de prestations de services		7 023	0,29		3 028	0,15	3 996	131,97
<i>dont parrainages</i>								
Produits de tiers financeurs :								
- Concours publics et subv. d'exploit.		1 954 861	81,92		1 915 467	95,96	39 394	2,06
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consommable								
- Ressources liées à la générosité du public :								
Dons manuels								
Mécénats								
Legs, donations et assurances-vie								
- Contributions financières								
Reprises sur amortissements, dép., provisions et transferts de charges		59 842	2,51		63 614	3,19	-3 771	-5,93
Utilisations des fonds dédiés		364 489	15,27		14 000	0,70	350 489	*****
Autres produits		2	0,00		2	0,00	-0	-14,35
Total		2 386 218	100,00		1 996 110	100,00	390 108	19,54
CHARGES D'EXPLOITATION								
Achats de marchandises								
Variation de stocks								
Autres achats et charges externes		345 408	14,48		287 236	14,39	58 172	20,25
Aides financières								
Impôts, taxes et versements assimilés		96 203	4,03		72 932	3,65	23 271	31,91
Salaires et traitements		1 104 047	46,27		866 522	43,41	237 526	27,41
Charges sociales		336 185	14,09		284 348	14,25	51 837	18,23
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		28 171	1,10		11 568	0,58	14 603	126,23
Dotations aux provisions		2 345	0,10		20 751	1,04	-18 406	-88,70
Reports en fonds dédiés		413 240	17,32		365 255	18,30	47 984	13,14
Autres charges		7 020	0,29		141	0,01	6 879	*****
Total		2 330 619	97,67		1 908 754	95,62	421 866	22,10
Résultat d'exploitation		55 598	2,33		87 356	4,38	-31 758	-36,35
PRODUITS FINANCIERS								
De participation								
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé								
Autres intérêts et produits assimilés		692	0,03		760	0,04	-68	-8,96
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions de V.M.P.								
Total		692	0,03		760	0,04	-68	-8,96
CHARGES FINANCIERES								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différence négatives de change								
Charges nettes sur cession de V.M.P.								
Total								
Résultat financier		692	0,03		760	0,04	-68	-8,96

Compte de résultat

ASSD MISSION LOCALE DU BLAISOIS

COMPTE DE RESULTAT (2/2)

	du	01/01/2021	%	du	01/01/2020	%	Var. en val. annuelle	
	au	31/12/2021	PE	au	31/12/2020	PE	en euros	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		56 290	2,36		88 116	4,41	-31 826	-36,12
PRODUITS EXCEPTIONNELS								
Sur opérations de gestion								
Sur opérations en capital		4 888	0,20		229	0,01	4 659	#####
Reprises sur provisions, dépréciatio et transferts de charges								
Total		4 888	0,20		229	0,01	4 659	#####
CHARGES EXCEPTIONNELLES								
Sur opérations de gestion		4 740	0,20				4 740	#####
Sur opérations en capital		114	0,00				114	#####
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions								
Total		4 854	0,20				4 854	#####
RESULTAT EXCEPTIONNEL		34	0,00		229	0,01	-195	-85,08
Participation des salariés aux résultats								
Impôts sur les bénéfices		72	0,00		85	0,00	-13	-15,29
TOTAL DES PRODUITS		2 391 798			1 997 099		394 699	19,76
TOTAL DES CHARGES		2 335 546			1 908 839		426 707	22,35
EXCEDENT OU DEFICIT		56 252	2,36		88 260	4,42	-32 008	-36,27
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE								
Dons en nature								
Prestations en nature		60 000			58 011		1 989	3,43
Bénévolat								
Total		60 000			58 011		1 989	3,43
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE								
Secours en nature								
Mise à disposition gratuite de biens		60 000			58 011		1 989	3,43
Prestation en nature								
Personnel bénévole								
Total		60 000			58 011		1 989	3,43

Etat de gestion

BILAN au 31/12/2021	
(A ne remplir que par les structures associatives ou en GIP)	
TOTAL DE L'ACTIF DE LA STRUCTURE	1 550 107
Total actif immobilisé net au 31/12/2021	112 644
Total actif immobilisé valeur brut	221 392
Total amortissements et provisions	108 748
Total Actif circulant au 31/12/2021	1 419 938
total stocks MP et Marchandises	
total Créances	448 429
Créances usagers (clients) et comptes rattachés	448 429
Avances et acomptes versés sur commandes	
Subventions à recevoir	
Trésorerie	971 509
Valeur mobilière de placement	
Disponibilités	971 509
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION AU 31/12/2021	17 525
dont charges constatée d'avance	17 525
TOTAL DU PASSIF DE LA STRUCTURE	1 550 107
Total des capitaux propres au 31/12/2021	417 555
Fonds associatifs	206 916
Report à nouveau (-/+)	144 839
Résultat sous contrôle de tiers financeur	
Excédent ou déficit de l'exercice (-/+)	56 252
Subvention d'investissement	9 548
Total des provisions pour risques et charges	113 158
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	113 158
Provision pour le personnel	
Autres provisions pour risques et charges	
Total des fonds dédiés	551 522
Fonds dédiés sur activité principale	551 522
Fonds dédiés sur activité spécifique	
Total des Dettes	355 308
Emprunts et dettes financières	
Dettes fournisseur et comptes rattachés	118 604
Dettes fiscales et sociales	229 704
Autres dettes	7 000
Comptes de régularisation	112 564
Produits constatés d'avance (avance sur subventions, notamment pour activités spécifiques)	112 564
Autres	

Fonds dédiés

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Origine des fonds dédiés	Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice A	Reports B	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts en fonds dédiés (en + ou en -) D	Fonds dédiés à la clôture	
			Montant global C	Dont remboursement aux tiers		Montant global A + B - C + d	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
CPER 100 CHANCES 100 EMPLOIS	28 637 €		28 637 €				
FIE 100 CHANCES 100 EMPLOIS	28 637 €		28 637 €				
PARIS CGET	9 046 €		9 046 €		8 298 €	8 298 €	
QPV CGET	32 634 €		32 634 €				
FAJD COLLECTIF	3 400 €		3 400 €				
DIRECCTE OBLIGATION DE FORMATION	15 000 €		15 000 €				
PIC INVISIBLES 2020	70 808 €		70 808 €				
PIC INVISIBLES 2021	141 093 €		14 811 €			126 282 €	
WEB RADIO	36 000 €		24 000 €			12 000 €	
GARANTIE JEUNES	137 516 €		137 516 €		391 329 €	391 329 €	
EDF					8 000 €	8 000 €	
CPAM DE BLOIS					5 613 €	5 613 €	
TOTAL	502 771 €		364 489 €		413 240 €	551 522 €	

Budget prévisionnel produits 2022

BUDGET PREVISIONNEL PRODUITS du 01/01/2022 au 31/12/2022	
	Total en €
TOTAL DES SUBVENTIONS	2 633 942
TOTAL SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT EN ACTIVITE PRINCIPALE	2 047 774
TOTAL SUBVENTIONS ETAT DIRECCTE Centre Val de Loire	1 612 081
dont Subvention Fonctionnement Socle	602 684
dont Subvention CEJ	822 500
dont Obligation de formation	60 897
Report Garantie Jeunes 2021	126 000
ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	112 012
Pole Emploi convention partenariat renforcé	112 012
TOTAL SUBVENTIONS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	323 681
Conseil Régional	126 120
Subventions	126 120
Conseil Départemental	28 936
Subventions	28 936
Communes	
Sassay	160
Etablissements publics de coopération intercommunale	168 465
Agglopolys	121 000
CC Beauce Val de Loire	8 800
CC Cher à la Loire Controis	32 687
CC des Terres du Val de Loire	1 904
CC Grand Chambord	4 074
TOTAL SUBVENTIONS liées AUX ACTIVITES SPECIFIQUES (conventionnements de l' année)	586 168
Etat	212 256
Antenne Quartiers Nord (CGET)	25 000
Antenne Quartiers Nord (3F Centre Val de Loire)	1 000
Projet PARIE collège Rabelais + Bégon (Cité Educative / CGET)	7 000
Accompagnement des jeunes majeurs sous main de justice (FIPD)	15 983
Accompagnement des jeunes mineurs sous main de justice (FIPD)	8 239
PARENT'AISE (mobilisation des familles et soutien à la parentalité) (FIPD)	6 372
ANCT Apprentissage de la conduite	10 000
PIC Invisibles Report 2021 + 2022	138 662
Région	87 160
SPRO 41	30 000
VAE	29 560
ML RADIO A VOS ID	24 000
Equipement	3 600
Conseil Départemental	53 240
Accompagnement RSA	47 500
PSC 1 Conseil Départemental	5 740
Autres collectivités ou EPCI ou Fondations	24 800
EDF ateliers public TH	6 000
100 Chances 100 Emplois Fonds de revitalisation	14 800
CPAM atelier bien-être	4 000
Fonds européens pour activités spécifiques (IEJ)	208 712
100 Chances 100 Emplois Fonds de revitalisation	42 946
Pas de quartiers pour le chômage	165 766
FONDS GERES POUR COMPTE D' AUTRUI (FAJ, aide Mobilité...)	0
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
Remboursement part salariale GROUPAMA	20 370
remboursements frais annexes formation	500
remboursements frais pédagogiques de formation	3 000
PRODUITS FINANCIERS	1 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS (s/ opération de gestion - Cession éléments actif...)	
REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	15 844
TRANSFERT DE CHARGES (IJSS + APRI + MAIF)	60 100
IJSS	10 000,00 €
HUMANIS	1 200,00 €
Taxe d'apprentissage	12 000,00 €
Remboursement ASP CUI + contrat apprentissage	35 700,00 €
Remboursement ASP Services Civiques	1 200,00 €
TOTAL DES COMPTES DE PRODUITS	2 734 756
Report des ressources non utilisés des exercices antérieurs Utilisation des enveloppes Financières de l' année N-1	
DEFICIT DE L' EXERCICE	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	26 930
Apports en personnel mis à disposition à titre gratuit	21 480
Etat	
Etablissements publics nationaux	
Autre valorisation participation employeurs 100 Chances 100 Emplois	21 480
Apports de biens et services	5 450
Etat	
Communes (valorisation locaux des permanences)	3 450
Autre valorisation salle Cheverny CCI	2 000

Budget prévisionnel charges 2022

BUDGET PREVISIONNEL CHARGES du 01/01/2022 au 31/12/2022	
	Total en €
ACHATS	129 947
Achat de prestations	20 000
Prestations Studio ZEFF et la ZEP	3 000
Prestations SPRO	24 000
Carburant	5 000
Fournitures et petit équipement	48 000
Fournitures de bureau et informatique	25 000
Autres matières et fournitures	4 947
SERVICES EXTERIEURS	278 000
Sous traitance générale (Fiducial consulting)	30 000
Location mobilières (location salle, ...)	3 000
Locations informatiques (SIMILO, JAE)	50 000
Location EURECIA	7 000
Location REX ROTARY	12 000
charges locatives Bât A	35 000
Loyer + charges Bât B + bureaux 2ème étage	18 000
Loyer + charges locatives antenne nord	30 000
Entretien et Maintenance	
Entretien mobilier	3 000
Entretien mobilier autre (véhicules)	3 000
Entretien machine à affranchir	1 000
Maintenances diverses (AJPI, ...)	35 000
Maintenance REX ROTARY	10 000
Primes d' assurances	20 000
Etudes et recherche relative à la gestion	
Divers, documentation, frais de colloques	6 000
Formation (coût pédagogique)	15 000
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	163 056
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	
Personnel extérieur	2 000
Honoraires expert comptable, fiducial expertise	6 000
Honoraires CAC	7 000
Reversement partenaires PIC Invisibles	23 056
Honoraires PSC1	8 000
Information publicité publication	20 000
Cadeaux aux salariés	5 000
Transport de biens, transport collectif du personnel	
Mission réception personnel	8 000
Déplacements salariés	35 000
Réceptions (plateaux repas 100 Chances 100 Emplois)	3 000
Frais postaux	7 000
Frais de télécommunication	30 000
Services bancaires et assimilés	1 000
Autres postes de charges de fonctionnement	
Cotisations diverses	8 000
IMPOTS, TAXES, et VERSEMENTS ASSIMILES	113 027
Taxe sur salaires	79 380
Participation à la formation professionnelle continue	33 647
Autres impôts et taxes	
CHARGES DE PERSONNEL	1 768 226
Salaires bruts de la structure	1 246 180
Indemnités service civique	1 296
Charges patronales urssaf (renseigner aussi le montant des aides aubry N° 1 et N° 2)	355 168
autres charges patronales (assedic, retraite, prévoyance..)	
Mutuelle GROUPAMA	46 500
Variation de la provision (brut + charges) des congés payés	
Autres charges de personnel (tickets restaurants, œuvres sociales, médecine wail ...)	60 082
Autres charges de personnel (chèques vacances)	29 000
Autres charges de personnel (chèques cadeaux)	30 000
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0
CHARGES FINANCIERES	0
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	282 500
Dotations aux amortissements	30 000
Dotation aux provisions	252 500
Dotation pour provision indemnité départ à la retraite	
Dotation pour contentieux salariaux	
Dotation provision pour report CEJ 2022 sur 2023	200 000
Dotation pour autres risques et charges (non réalisation CEJ)	52 500
TOTAL DES COMPTES DE CHARGES	2 734 756
Engagements à réaliser sur ressources affectées Utilisation des enveloppes Financières sur l' enveloppe N+ 1	
EXCEDENT DE L'EXERCICE	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	26 930
Mise à disposition gratuite de personnel	21 480
Autre valorisation participation employeurs 100 Chances 100 Emplois	21 480
Mise à disposition gratuite de biens et services	5 450
Autre valorisation salle Cheverny CCI	2 000
Communes (valorisation des locaux de permanences)	3 450

Nos financeurs

Nous remercions nos financeurs pour leur soutien :



Rapport d'activité 2021
Publié le 7 mai 2022 | Mise en page : ELLÉ Erwann



Mission Locale du Blaisois – 15 avenue de Vendôme, 41000 Blois
02 54 52 40 40